



Le Souret

Bulletin Municipal N°27
Janvier 2025

LE MOT DU MAIRE

2024 marque un tournant majeur dans l'action des collectivités tant au niveau national que local. Les élections législatives anticipées ont permis de mesurer l'ampleur de la dette à laquelle est confronté notre pays et le budget 2025 de la France va se construire sur un plan d'économies sans précédent.

Notre commune, comme l'ensemble des collectivités territoriales, va se retrouver confrontée à une baisse drastique des dotations et des subventions de l'État. La perte des recettes de la taxe d'habitation commence à faire ressentir ses effets et obère de manière significative l'action communale.

C'est dans ce contexte particulier que nous débutons l'année 2025. Des projets à venir deviennent compliqués à réaliser ou peuvent être éventuellement suspendus ou requalifiés.

Nous entrons dans des périodes de turbulences qu'il convient d'aborder avec prudence et circonspection. Nous sommes bien conscients que notre territoire, à l'écart des bassins d'emplois pourvoyeurs d'activités, se trouve pénalisé du fait de son éloignement géographique, des difficultés sociales d'une partie de la population, du manque de mobilités adaptées... même si notre commune dispose d'atouts attractifs.

Une fois de plus, les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux à l'échelle de la commune afin de ne pas rajouter de la difficulté à la difficulté. C'est une volonté manifeste, qui au-delà du symbole, marque notre détermination à minorer au mieux la pression fiscale au niveau local.

Pour autant, la mairie continue de mener des projets avec la création d'un îlot communal autour du Cercle de la paix comportant la création et la rénovation de deux logements sociaux et la création d'un restaurant

qui fait cruellement défaut à notre commune. L'achat du hangar Renaud (ancien charpentier rue de la gare) a été finalisé et le site sera requalifié en terrain à bâtir. Nous attendons les dernières autorisations pour débiter l'extension de la gendarmerie afin d'y installer de nouveaux gendarmes auxiliaires. Une partie des subventions a été allouée à la rénovation des gîtes forestiers, nous sommes en attente de la suite avant de procéder aux travaux, contraints de retarder ce projet. Dans le cadre de la transition énergétique, nous poursuivons l'amélioration thermique du parc locatif de la commune que nous rénovons au fur et à mesure.

L'action communale ne se résume pas seulement aux travaux et projets entrepris, elle se matérialise au quotidien dans l'aide aux administrés, dans l'accompagnement de dispositifs au service de tous, dans une meilleure information à votre destination. Vous êtes nombreux à solliciter les services de la mairie et nous nous employons à essayer d'y répondre au mieux.

2025 est aussi l'année du recensement de la population pour notre commune. C'est un moment important qui va déterminer entre autres les dotations de l'État en fonction du nombre d'habitants. En janvier et février, trois agents recenseurs vont passer à votre domicile vous déposer l'enquête et vous expliquer comment la remplir, je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil et de compléter les documents avec le plus de précision possible.

Je vous encourage à continuer à participer activement aux activités locales et à faire entendre votre voix. Mon équipe et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous une année 2025 pleine de joie, de santé et de prospérité. Ensemble, faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Bien à vous

**Le Maire
Vincent Gelley**

PASSATION DE COMMANDEMENT



Une cérémonie officielle avait lieu samedi 14 décembre à la caserne du centre de secours de Sore à l'occasion de la passation de commandement entre Fernando Francisco ancien chef de centre et Mathieu Roumégoux son successeur.

Après 26 années de service dont 17 en tant

que chef de centre le lieutenant Fernando Francisco, atteignant la limite d'âge, laissait le commandement de la caserne de Sore à l'adjutant-chef Mathieu Roumégoux, 52 ans, pompier volontaire depuis 22 ans.

La cérémonie se déroulait en présence du colonel Duverger, directeur du SDIS 40, du commandant Dubès, de Marcel Pruet, président du conseil d'administration du SDIS 40, de Cyrille Lefeuvre, directeur de cabinet de la Préfète des Landes, de Dominique Coutière, vice-président du conseil départemental des Landes, de Vincent Gelley, maire de Sore, des officiers du SDIS 33 et de la gendarmerie de Sore.

Après une revue des troupes très protocolaire par les officiels et le salut au drapeau, le colonel Duverger remettait officiellement le commandement du centre de secours de Sore à Mathieu Roumégoux dans un moment empreint d'émotion.

Lors des discours qui suivirent, tour à tour les orateurs saluèrent unanimement l'engagement de Fernando Francisco, ses qualités de chef de centre,

son dévouement total au service des personnes et des biens de sa commune et bien au-delà. Le colonel Duverger rappelait à quel point il était rare qu'un chef de centre aille « jusqu'au bout du bout » de l'âge auquel on pouvait prétendre à faire valoir ses droits à la retraite. Il remerciait chaleureusement le lieutenant Francisco et lui remettait les insignes de capitaine honoraire des sapeurs-pompiers des Landes. Il rappelait l'investissement qu'impliquait cet engagement tant au niveau personnel que familial. Il remerciait son épouse, ses enfants, d'avoir accepté avec abnégation de mettre souvent une vie familiale entre parenthèses afin qu'il puisse œuvrer pour le bien commun. Il soulignait enfin l'importance du centre de secours de Sore dans le dispositif départemental et félicitait monsieur Francisco d'avoir su le développer de la sorte avec un effectif total de 16 soldats du feu, c'est assez exceptionnel pour un village comme Sore. Il remerciait l'adjutant Roumégoux d'avoir accepté le rôle de chef de centre et l'assurait de toute sa confiance dans les missions qui étaient désormais les siennes. Il lui appartient maintenant de faire vivre ce centre, de continuer à le développer et d'imprimer sa touche personnelle dans le management de son équipe.

Puis vint le tour de Fernando Francisco qui prit la parole non sans une certaine émotion. Il adressa de nombreux remerciements à sa hiérarchie, aux différents services du SDIS 40, à ses hommes et rappela brièvement l'historique de sa carrière, sa passion pour ces années passées à servir les autres et, d'un clin d'œil malicieux, son regret de quitter un centre qui venait d'être doté de véhicules flambants neufs dans la semaine.

La mairie de Sore remercie bien sincèrement Fernando Francisco (Fernand pour les intimes) pour toutes ces années passées à la tête de la caserne. Elle salue le pompier volontaire, le chef de centre impliqué, la courroie de transmission primordiale entre élus et pompiers au service de tous. Elle lui souhaite une retraite bien méritée, nul doute qu'il saura enfin occuper son temps libre à ses activités préférées... Elle salue l'arrivée de Mathieu Roumégoux en qui elle reconnaît à sa juste valeur son sens des responsabilités et ses qualités professionnelles sur un tel poste.

UN PORTE-DRAPEAU HONORÉ

Remise de médaille à Raymond Dubos lors de la cérémonie de commémoration.



Commémoration du 8 mai 1945



GILLES DAMBON NOUS A QUITTÉS

Notre collègue conseiller municipal, Gilles Dambon, nous a quittés subitement début décembre, nous laissant dans la stupeur et la peine.

Né à Lyon, Gilles était arrivé à Sore très jeune. Il avait habité avec ses parents à Matha et à Machicq puis jeune adolescent il avait rejoint Lyon et les bords du Rhône, région qu'il aimait tout particulièrement. Les circonstances de la vie l'ont ramené dans ses Landes d'affection et il rejoignait la fonction publique à la Direction Interdépartementale des Routes Atlantiques. Ensemble, avec Dany, ils aménagèrent la belle landaise de Pinot et créèrent de magnifiques chambres d'hôtes dans le pur style landais.

Gilles était un bricoleur hors pair, vaillant, entêté et allait jusqu'au bout de ses idées lorsqu'il entreprenait quelque chose. Il mettait souvent ses compétences au service des autres et n'hésitait pas à s'investir dans la vie publique et associative : président du comité des fêtes, président fondateur du club de



pétanque de Sore, impliqué avec énergie et enthousiasme dans l'association Sore ton livre, Gilles aimait les défis et mettait un point d'honneur à les relever.

La vie de la commune l'intéressait et il se décidait à se présenter aux élections locales. Il intégrait le conseil municipal au printemps dernier et s'investit de suite dans plusieurs commissions, n'hésitant pas à apporter ses idées, ses points de vue et ses compétences.

Gilles était ainsi, un homme pressé, qui battait le fer quand il était chaud. Pour lui tout problème avait sa solution. Il avait ce pragmatisme des gens de bon sens chevillé au corps.

Nous saluons un collègue élu, un concitoyen investi pour sa commune, un homme serviable, sincère dans ses engagements.

Le conseil municipal tient à exprimer toute son émotion et celle de notre village et rend hommage à l'homme de cœur et de convictions qu'il était.

MICHEL POUÉY UNE CARRIÈRE BIEN REMPLIE

C'est en mai 1988 que Michel Pouey, jeune maître-nageur fraîchement diplômé, débarque à Sore pour la surveillance de la natation scolaire et celle des deux mois d'été. Ce qui ne devait durer que 4 mois dura toute une carrière.

Séduit par l'accueil de la communauté villageoise, Michel sollicita le poste l'année d'après ; les liens se tissèrent peu à peu et le jeune MNS se sentit bien dans ce coin de haute lande au point de fonder en 1990 un projet sportif professionnel lui permettant de se fixer à Sore grâce à ses diplômes d'éducateur des activités physiques et sportives pour tous et de natation. Avec l'appui des élus de l'ancien canton, des enseignants, des maisons de retraite, des clubs de 3^{ème} âge, il réussit à concrétiser un emploi cohérent. Il intervint auprès des écoles de Sore, dispensa des cours de gymnastique dans les EHPAD et en direction des retraités et initia des animations sportives au niveau du village comme « la fête du sport » ou « Toute la ville nage avec les 12 kilomètres de Sore » ...

Ce fut le temps béni des années 90. La municipalité venait de refaire la piscine à neuf, la fréquentation de la natation scolaire battait son plein avec les écoles de Sore, Luxey, Pissos, Liposthey, Le Tuzan, le collègue de Saint-Symphorien, l'été le bassin était bondé.

Dès 1990 Michel créait le club de natation de la Haute Lande ainsi que le club de karaté. Les cours se sont d'abord déroulés sur la scène en bois de la salle des fêtes puis sur le tatami à même la salle, ensuite dans l'actuelle salle de danse et enfin dans notre magnifique dojo.

L'année 2000 vit la création du club de sauvetage côtier, seul club du département à l'intérieur des terres dont Michel devint le président entraîneur. De nombreux jeunes goûtèrent aux plaisirs de l'océan et bon nombre devinrent sauveteurs aquatiques sur les plages et lacs landais.

En 1994 il reçut le prix de l'initiative Aquitaine sport pour tous, puis ce fut tour à tour la médaille d'argent de la fédération Française de Karaté et la médaille



de bronze de Jeunesse et Sports. Les années 2000 virent le karaté Club parvenir au firmament avec la saga des frères Padavia et Nora Arbia qui obtinrent des titres nationaux et internationaux et Sore devint quelques temps le plus important club de karaté des Landes.

Michel devenait ceinture noire 6^{ème} dan, l'un des grades les plus élevés, il accepta le poste de directeur technique départemental puis celui de responsable départemental de la formation.

Aujourd'hui, Michel mesure le chemin parcouru au bout de 36 ans et autant de saisons passées au bord des bassins. Si l'heure de la retraite a sonné, il ne restera pas inactif pour autant. Il va continuer de s'occuper du club de karaté, des cours de gym pour tous, il restera à disposition, si besoin, du club de sauvetage pour accompagner les sorties en mer et continuera d'animer les formations et recyclages en matière de secourisme.

Dès le premier janvier il va pouvoir profiter de sa retraite amplement méritée pour parfaire son espagnol et voyager chez nos voisins frontaliers, pays qu'il affectionne tout particulièrement. Fan de plongée sous-marine, il rêve de découvrir des mers chaudes dans des contrées lointaines.

Nous lui souhaitons une bonne retraite et le remercions chaleureusement pour son implication dans la vie locale au service de l'action sportive et pour le dynamisme qu'il a initié dans notre commune autour des loisirs sportifs. Merci Michel.



ENQUÊTE FAMILLES

Cette année, vous serez peut-être concernés par l'enquête Familles.

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complétera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra ou vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre. Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement. Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur le site de l'INSEE.



ENQUETE FAMILLES



ÉCLAIRAGE DE L'ÉGLISE

Afin de donner un peu plus de clarté lorsque l'on rentre dans l'église, des travaux d'éclairage ont été effectués au mois d'octobre, permettant de redonner vie à cet édifice.

Des éclairages type LED ont été installés sur le transept et le chœur qui mettent en valeur les différentes fresques que l'on ne voyait pratiquement pas auparavant.

Les lumières se déclenchent par l'intermédiaire de détecteurs ce qui aide les visiteurs à découvrir d'autant mieux ce bâtiment et toutes ses caractéristiques qui étaient rendues austères et invisibles par le manque de luminosité.

Tout ceci sera un atout indéniable pour que les sourets ainsi que les visiteurs extérieurs, découvrent notre église Saint Jean-Baptiste, classée au patrimoine des bâtiments de France.

XL HABITAT

En 2016, la commune a acheté un lot immobilier situé entre la rue des Arènes et la rue Gambetta. Cette emprise foncière de 3000 m² comprend six logements alignés en mauvais état (côté rue Gambetta) et à l'arrière un terrain avec une série de petites dépendances sans aucune valeur architecturale donnant sur la rue des Arènes.

En 2020 et 2022, nous avons également acquis deux parcelles cadastrales qui jouxtent ce lot afin d'agrandir ce terrain.

L'objectif initial était de réhabiliter les habitations rue Gambetta et de construire une Résidence pour Personnes Âgées (RPA) sur l'arrière du terrain.

Après différentes pistes étudiées par la commune pour la rénovation des habitations et au vu du coût très élevé de la réhabilitation, cela aurait eu un impact financier considérable pour la commune. Par ailleurs, aucune proposition concrète pour la réalisation de RPA n'a abouti.

Fort de ce constat et face au manque de logements sur la commune, l'équipe municipale, avec la ferme volonté de réhabiliter ce pôle immobilier indispensable, s'est tournée vers le bailleur social du département XL Habitat. Après étude par leur service d'architecte, ce dernier nous a donné son accord de principe pour rénover les logements rue Gambetta, qui seront au nombre de quatre (le premier bâtiment en ossature bois, très dégradé, sera démoli).

En revanche, sur le terrain situé rue des arènes, neuf appartements de type T2 comprenant une chambre, salle de bain, salon, cuisine, adaptés aux personnes à mobilité réduite, d'une superficie d'environ 40 m² seront construits et dédiés à la résidence personnes âgées. Dans ce cadre-là, une salle commune sera intégrée afin de proposer aux locataires de s'y retrouver pour passer ensemble des moments conviviaux.

En outre, quatre appartements de type T3 (avec deux chambres) de 65 m² seront construits en parallèle, permettant de mixer la population et d'avoir une proposition complémentaire de logement.

Toutes ces constructions seront dotées de parkings pour les véhicules ainsi que d'espaces verts pour rendre les constructions plus aérées.

Les différentes études de préparation architecturale et les appels d'offres devraient s'opérer au cours de 2025 pour un début des travaux d'ici la fin de l'année.

Toutes ces constructions seront de type HQE haute performance énergétique afin de permettre une utilisation avec une faible consommation d'énergie.

La commune consent un bail emphytéotique du terrain, ce qui permettra de ne pas se démunir du foncier qu'elle retrouvera en pleine propriété avec les constructions au bout de 65 ans.

Ces habitations permettront d'aménager tout ce secteur et de le rendre plus attractif et accueillant tout en permettant la location à de nombreuses personnes.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, Sore réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **21 janvier 2025 ?**

Contactez la commune : **05 58 07 60 06**

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge,

profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements, etc.**

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de mairie au 05 58 07 60 06

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>



RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DU STADE



Depuis la saison dernière l'éclairage du stade d'honneur ainsi que celui d'entraînement était en panne et jugé irréparable à cause de sa vétusté.

La mairie de Sore a engagé en partenariat avec le SYDEC (Syndicat d'Équipement des Communes des Landes) le changement complet de l'éclairage actuel par un nouvel équipement à leds permettant d'économiser plus de 30% sur la facture électrique. Elle a cofinancé les travaux d'un montant de 159 868 € HT avec une participation du SYDEC de 55% soit 87 928 € HT pour un reste à charge pour la commune de 71 941 € HT.

Les travaux ont été réalisés à la fin de l'été par l'entreprise sous-traitante ERS de Biscarrosse sous la direction de Dominique Juzanx, responsable du Sydec pour le secteur haute Lande. Début septembre c'est l'entreprise gersoise Dartus Levage, récemment installée dans les Landes à Bénesse Marenne qui procédait à la mise en place des mâts au moyen d'une grue sur roues de 45 tonnes. Opération délicate qui s'est parfaitement déroulée. L'entreprise possède un réel savoir-faire en la matière, elle a activement participé aux travaux de reconstruction de la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

Au total ce sont six mâts qui ont été dressés, deux de 20 m et quatre de 18 m. Le stade d'honneur bénéficie ainsi pour chaque mât d'une puissance de 150 lux pour les matches en nocturne et de 100 lux pour les entraînements tandis que le stade annexe comporte un éclairage de 100 lux par mât pour l'entraînement.

L'autre intérêt de cette opération est la possibilité, pour l'hélicoptère du SAMU, de pouvoir se poser de nuit sur le stade puisque notre commune a été retenue comme pouvant accueillir l'appareil en cas d'urgence aux personnes.

Avec cet investissement conséquent, la mairie se dote d'un équipement indispensable permettant les matches officiels en soirée et montre ainsi son attachement au Football Club des Deux Leyres et à son école de foot.



EN BREF...

Vidanges groupées de fosses septiques et bacs à graisse sur notre commune

Depuis plusieurs années, l'entreprise Labat Assainissement organise une campagne pour les collectivités au profit des administrés qui le souhaitent. Pour bénéficier de tarifs groupés, vous pouvez vous inscrire en mairie. L'intervention est prévue la semaine du 7 au 11 avril 2025.

Recensement citoyen

Comme chaque année, les adolescents qui auront 16 ans, en 2025, doivent se faire recenser à la mairie le mois suivant leur date d'anniversaire, avec leur carte d'identité et leur livret de famille.

Vos démarches en ligne

LE PORTAIL CITOYEN LANDESPUBLIC vous propose désormais d'effectuer en ligne les démarches suivantes :

- Pré-demande dossier de mariage, pacs, duplicata livret de famille, pré-inscriptions scolaires, demande de téléalarme,
- Se signaler comme nouvel habitant, commerce, entreprise et association,
- Réserver une salle, du matériel/mobilier communal, demande d'autorisation de débit de boissons temporaire pour les associations
- Signaler un problème sur voirie, inscription sur le registre des personnes vulnérables, formulaire de contact pour toute autre demande.

Comment ça marche ? Rendez-vous sur <https://landespublic.org> et cliquez sur « Espace citoyen » en haut à droite. Vous pouvez consulter la démarche détaillée sur le site internet de la mairie.

Demandes d'urbanisme

Vous avez la possibilité de déposer depuis chez vous et à toute heure votre permis de construire ou votre déclaration préalable. Pour cela, rendez-vous sur : <https://www.adacl40.fr/content/demande-dautorisation-durbanisme-en-ligne> ou sur le site internet de la mairie rubrique « vos démarches ».

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAC)

Le CDAD vous informe sur vos droits et devoirs à tout moment, que ce soit en dehors, avant, pendant ou après une procédure judiciaire. Si vous avez un problème de droit (divorce, pension alimentaire, licenciement, conflit de voisinage, expulsion, tutelle...), vous pouvez demander de l'aide.

Vous pouvez les contacter au 3039 (numéro gratuit) ou contacter le centre administratif de Parentis-en-Born au 05 58 82 73 90

Assistante Sociale

Une assistante sociale peut vous recevoir le mardi matin à la mairie.

Prise de rendez-vous au 05 58 04 53 08.

Mission Locale

Les Missions Locales existent depuis 1982. Aujourd'hui, il y en a 450 partout en France y compris dans les DROM et en Nouvelle-Calédonie.

Elles ont été créées pour permettre aux jeunes de 16 à 25 ans d'être écoutés par des professionnels qui les aident à trouver des solutions pour avancer dans la vie professionnelle (emploi, formation) et/ou dans la vie quotidienne (logement, santé, volontariat, permis de conduire ...).

Une permanence est assurée tous les mardis matin à la mairie de Sore. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le 05 58 78 45 86.

Maison des services Cœur Haute Lande à Sabres

Accueil de proximité complémentaire pour vos démarches de santé, retraite, logement, famille, fiscalité, justice, ANTS, emploi et autres.

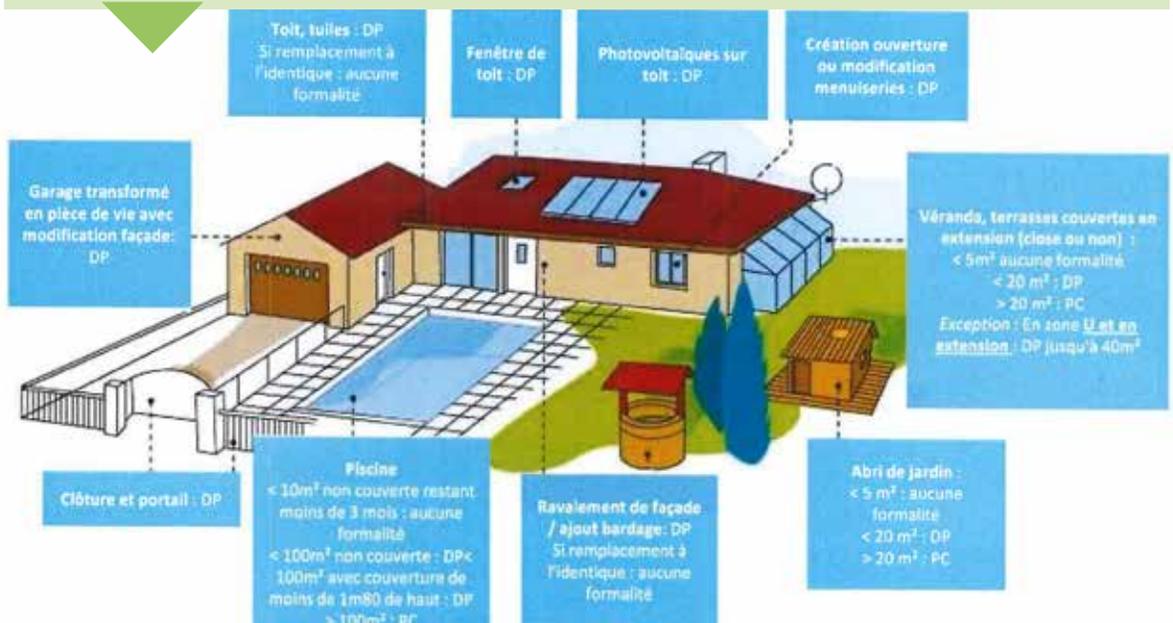
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h et les mercredis de 9 h à 18 h au 05 54 39 00 13 / franceservices@coeurhautelande.fr

Des rendez-vous sont possibles avec les organismes suivants :

Caisse d'allocations familiales : un mercredi sur deux. Prise de rendez-vous sur le site caf.fr

Caisse primaire d'assurance-maladie : 2^e et 4^e vendredis du mois. Rendez-vous sur ameli.fr

France Travail : 1^{er} lundi du mois. Prise de rendez-vous sur le site francetravail.fr



TRAVAUX DFCI

La DFCI continue ses travaux d'aménagement dans la forêt de la commune.

En cette fin d'année, des travaux ont été réalisés au lieu-dit « le pare-feu de Perroy » sur la route de Pissos. Ceux-ci permettent de rejoindre la départementale de Pissos à la route communale du Trounquet par ce chemin. Une partie a été gravée au départ jusqu'à la barade vieille.

Ces travaux ont permis de réaliser des ouvrages d'art, sur la barade vieille ainsi que sur la barade du Touhou dont le pont avait été détruit lors des inondations de 2020. De plus, le passage à gué de la barade du Raouzet a été amélioré, afin que les véhicules puissent monter et descendre plus facilement. Il est certain que les aménagements de cette pénétrante comportant de nombreux cours d'eau d'importance permettront une meilleure intervention de la part des véhicules de sécurité et d'incendie et faciliteront également les interventions d'exploitation forestière.

DÉPÔTS SAUVAGES LUTTONS TOUS ENSEMBLE CONTRE CE FLÉAU

Trier les déchets recyclables, c'est assurer leur transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles. Le tri sélectif permet également de réduire les dépenses pour les collectivités. Au vu de notre éloignement géographique et des coûts de transport nous n'avons pas de collecte au porte à porte mais une collecte par apport volontaire dans des colonnes de tri sélectif.

C'est à cet effet que depuis de nombreuses années déjà, des colonnes ont été installées sur 3 sites dans la commune. Près de la caserne des pompiers, route de la piscine et route de Pissos.

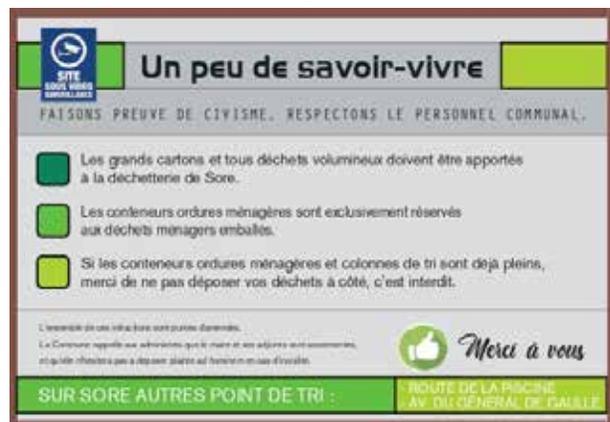
Il arrive parfois que certaines colonnes soient pleines sur un site, ce n'est pas grave, il suffit juste de se rendre sur un autre site et le tour est joué. Cependant, certains administrés ne font pas cet effort ou pire déposent au pied des colonnes tout autre type de déchets faisant l'objet d'un apport en déchetterie. Cela devient un dépôt sauvage et constitue une infraction sanctionnée par une amende.

Trop souvent encore nous constatons des dépôts sauvages, des incivilités autour de ces points tris, cela oblige les employés communaux à des nettoyages de plus en plus fréquents, générant des coûts de personnel

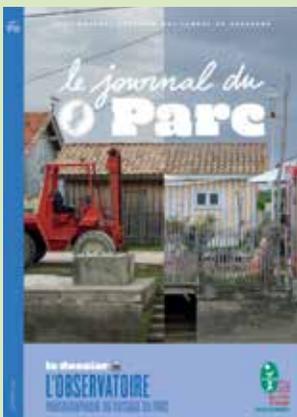
supplémentaires ; cela ne devrait pas se produire.

Pour minorer ces incivilités, la mairie va mettre en place courant janvier des panneaux informatifs et des caméras permettant de relever la plaque d'immatriculation des contrevenants et engendrant ainsi un dépôt de plainte systématique auprès de la gendarmerie.

Agissons tous ensemble pour notre environnement quotidien et le bien de notre planète.



JOURNAL DU PARC DISPONIBLE EN MAIRIE



Notre commune est membre du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, un engagement qui se traduit par plusieurs actions aux côtés des autres collectivités partenaires qui portent ce projet de territoire.

Grâce au Journal du Parc, mis à disposition dans votre mairie, vous pouvez en apprendre davantage sur le Parc et son actualité, découvrir les initiatives locales et les richesses patrimoniales de notre territoire.

Dans ce numéro d'automne-hiver, le Parc met en lumière la démarche artistique portée par la Forêt d'Art Contemporain à Solférino mais prodigue aussi ses conseils pour construire ou rénover dans le respect de l'identité locale. Le dossier central est dédié à l'observatoire Photographie des Paysages du Parc qui fêtera ses 10 ans l'an prochain. À l'intérieur, vous trouverez enfin le premier feuillet consacré à la révision de la Charte du Parc. N'hésitez pas à vous renseigner et à vous impliquer dans le processus !

Le Journal du Parc est disponible en accès libre dans votre mairie ou

en ligne sur l'espace documentation du site du Parc www.parc-landes-de-gascogne.fr

Vous souhaitez recevoir directement le journal du Parc ? Par courrier ou par e-mail, abonnez-vous en envoyant votre demande à info@parc-landes-de-gascogne.fr

TRAVAUX : LES FOSSÉS

Au cours de l'automne 2024, d'importants travaux d'assainissement pour évacuer les eaux de pluie ont été effectués sur la commune. Tout le monde se souvient des inondations de 2020 avec des cours d'eau saturés et des terrains inondés, liés en partie à l'inexistence d'infrastructures d'assainissement ou qui n'avait pas été adaptées au développement urbain de certains secteurs. Ce phénomène a, hélas, tendance à s'accroître de plus en plus, avec les fortes précipitations que l'on peut connaître aujourd'hui à cause du changement climatique.

Il était important de réagir pour éviter de nouveau ce type de scénario. La commune a donc concentré ses efforts sur deux secteurs. Sur les quartiers du Douc et de Matha, l'eau qui se concentre sur cette zone ne peut s'évacuer pour deux raisons : d'une part, la départementale D 43 en direction de Pissos empêche l'eau de s'évacuer vers la petite Leyre toute proche et d'autre part, les fossés existants côté Matha datant de la période pré-urbaine, n'ont jamais été dimensionnés au regard des terrains constructibles. De plus la mairie n'ayant pas la maîtrise du foncier, la collectivité ne pouvait intervenir chez le privé pour créer des infrastructures adaptées. Après acquisition foncière, le choix s'est porté sur la création d'un fossé à grand gabarit permettant d'évacuer de grosses quantités d'eau pour pallier les périodes de fortes précipitations. Débutant au Douc, à proximité de la micro-crèche, ce fossé s'oriente vers la route de la Courgeyre pour rattraper le secteur de Matha et se déverser dans la barade de Matha se jetant dans la petite Leyre.

Les infrastructures comme celle-ci, mettent du temps

à aboutir, nécessitant des accords avec les propriétaires afin d'acheter du terrain pour la création de fossé ou négocier des autorisations de passage. La commune remercie Monsieur Harribey Olivier, sans qui ce projet n'aurait pu aboutir sans la vente d'une parcelle de son terrain.



Des travaux de curage de fossés ont également été réalisés sur les quartiers de Mouchercucq et Michèou. Cela permet d'une part d'évacuer l'eau de ces quartiers ainsi que celui de Pinot et d'autre part d'alléger le ruisseau de la Sourdouille et tout son réseau hydrographique, situé au nord de la commune. On évitera ainsi des situations que l'on a pu connaître en 2020 sur le quartier de Poudio qui avait été complètement inondé.

Sur le quartier de la Grotte, le fossé longeant la départementale face au château d'eau et drainant tout ce secteur, a été busé pour éviter le bouchage récurrent de cet exutoire, avec en parallèle un nettoyage et une remise à niveau des fossés qui arrivent de ce quartier.

Le risque inondation devient désormais majeur avec le changement climatique et il est primordial d'anticiper des situations que nous avons pu connaître récemment afin de protéger les personnes et les biens.

RASSEMBLEMENT ANNUEL SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR



Le samedi 9 mars, Vincent Gelley, maire de Sore, et Jean-Pierre Brèthes (comité Marsan - Haute Lande) accueillait les légionnaires de la section landaise de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH), présidée par Serge Avignon, qui tenaient leur rassemblement annuel à la salle des fêtes de Sore.

Forte de sa devise « Honneur, patrie et solidarité », l'association, tout en concourant au rayonnement de son ordre, cherche à promouvoir les valeurs qui sont les siennes et à développer l'esprit civique et patriotique. Cette assemblée fut l'occasion de faire un point sur l'activité annuelle de la section et de remettre des médailles aux porte-drapeaux. Un parterre prestigieux avait fait le déplacement et l'on comptait parmi les personnalités Madame Stéphanie Monteuil, sous-préfète de Mont-de-Marsan, secrétaire générale de la Préfecture des Landes, le colonel Chanut, commandant la base aérienne de Mont-de-Marsan, le colonel Procédès, commandant la gendarmerie des Landes, Dominique Coutière, vice-président du Conseil Départemental des Landes...

La matinée se terminait par une remise de gerbes au Monument aux morts avant un repas servi à la salle des fêtes.

LOTISSEMENT, L'AIRIAL DU DOUC

L'équipe municipale a voté en 2019, l'ouverture d'un budget dédié à la création d'un nouveau lotissement, appelé lotissement de l'airial du Douc, situé sur la parcelle au sud de la Micro-crèche et au nord de la route de la Courgeyre.

Ce terrain de 44 161 mètres carrés avait été acheté lors des mandats précédents. La vente des derniers lots du lotissement communal de Poudio en 2019 avait incité l'équipe municipale à lancer l'élaboration du nouveau lotissement sur cette emprise foncière.

À ce jour, malgré l'instruction des différents dossiers environnementaux et administratifs, de l'élaboration des lots du lotissement, le dossier n'a pas atteint sa complétude alors que la nouvelle réglementation d'urbanisme, PLUI va devenir applicable en début d'année 2025. Ce nouveau règlement pourrait rendre caduc ce projet en fonction de réponses administratives que l'on ne pourra obtenir ou non qu'au cours du premier trimestre 2025.

NOUVEAU

COIFFURE

Le salon d'Émilie
85 rue des bruyères
07 66 13 37 39

HEY TRAITEUR

07 67 01 47 02
heytraiteur@gmail.com

ÉVÉNEMENTIEL
MARIAGE
BAPTÊME
ANNIVERSAIRE
BRASERO TAPAS



LA FIBRE EST ARRIVÉE À SORE

Au cours de l'année 2024, notre réseau de communication s'est enrichi de la fibre optique. Cette évolution a été initiée par le gouvernement français qui en 2010 a fait le choix de moderniser le réseau internet et téléphonie, afin d'en augmenter à la fois le débit de connexion et la vitesse.

En 2013, désirant que notre pays soit un acteur majeur des évolutions technologiques, l'État français a lancé le plan France TDH visant à couvrir l'intégralité du territoire national en réseau fibre avant la fin 2022.

Le projet devait représenter au départ un investissement public et privé de 20 milliards d'euros, il va probablement s'élever à l'arrivée à plus de 40 milliards. La promesse de couverture totale à l'échéance 2022 n'a pas pu être tenue, toutefois 88% du territoire français est aujourd'hui desservi.

Il existe cependant certaines exceptions souvent dûes à des contraintes d'acheminement des câbles sur des voies ou des propriétés privées, ce qui peut engendrer des problèmes parfois difficiles à résoudre.

Il est à noter que si votre adresse est théoriquement éligible au raccordement mais que pour diverses raisons ce branchement n'est pas réalisable, il vous sera nécessaire de vous rapprocher de la société PIXL afin de faire retirer votre adresse de la zone éligible, et ainsi pouvoir prétendre à un raccordement par satellite.

Par ailleurs, bien que de nombreux kilomètres de réseau dit « cuivre » soient enfouis, il est parfois impossible de passer le câble fibre dans le sol. Le principal problème réside dans le fait qu'une partie de l'enfouissement effectué après les différentes tempêtes a été réalisé sans gaine principale de protection. Ce choix a été fait probablement à l'époque par les différents intervenants pour des raisons bêtement économiques.

Il est fort regrettable que dans nos territoires ruraux où de fréquentes chutes de branches et d'arbres sectionnent les câblages, la majorité du réseau ne soit pas enterré, pire encore que dans certains endroits où il l'est, nous soyons contraints de passer tout de même en aérien. Les économies immédiates sont bien souvent des dépenses à long terme.

Vous avez été quelques-uns à nous faire part des difficultés que vous rencontriez lors de vos

démarches de raccordement. Nous tenons vivement à vous expliquer que malgré toute la bonne volonté dont nos secrétaires de mairie et nous-mêmes avons fait preuve, nous n'avons malheureusement pas le moindre moyen d'intervenir. Nous étions bien souvent aussi désarmés que vous.

L'installation de la fibre sur le territoire national a été confiée par le gouvernement français aux collectivités territoriales. Dans les Landes, en collaboration avec le département, le Sydec a lancé une consultation pour l'attribution du marché à des sociétés privées. C'est Altitude Infra, par l'intermédiaire de sa filiale PIXL (créée en 2019) qui a été retenue pour les garanties qu'elle s'engageait à apporter au bon déroulement des travaux.

Nous tenons à insister sur le fait que la société PIXL était et reste encore aujourd'hui le seul et unique interlocuteur à pouvoir répondre à vos questions, et le cas échéant trouver des solutions à vos problèmes.

Si vous désirez obtenir des renseignements, que vous souhaitez être informé sur l'éligibilité ou non de votre foyer, de votre entreprise ou que vous rencontrez des difficultés de raccordement, vous devez impérativement vous connecter sur le site de PIXL (<https://www.pixl-fibre.fr/>).

Durant les derniers mois vous avez probablement été sollicités par les fournisseurs de réseau afin de savoir si vous souhaitiez être raccordés à la fibre ; si ce n'est pas le cas et que vous désirez bénéficier de ce service vous devez simplement contacter votre opérateur téléphonique qui vous expliquera tous les détails des abonnements proposés.

Ce sont les opérateurs qui, à la suite des demandes, déclenchent les travaux qui seront effectués par la société PIXL. La municipalité ainsi que les collectivités ne peuvent que prendre acte de ce qui est décidé sans pouvoir intervenir pour autant.

Nous espérons que vous faites partie des heureux possesseurs d'une connexion fibre qui n'a pas rencontré de problèmes d'installation, nous vous souhaitons d'en profiter pleinement pour explorer tout ce que le monde numérique peut nous faire découvrir, sans oublier qu'il se passe aussi de belles choses près de chez vous, ... en analogique. Sortez, bougez, vivez !



BIBLIOTHÈQUE

Si vous êtes adulte adhérent à la bibliothèque de Sore, vous avez la possibilité de recevoir un mail tous les deux mois vous informant des dernières acquisitions, à savoir une trentaine de titres qui viennent juste de paraître. Vous pouvez alors les réserver par mail, téléphone ou sur place !

De plus, vous pouvez créer un compte sur *Médialandes* et vous pourrez lire des livres, des magazines, écouter de la musique ou vous inscrire à des formations de langues, et si vous ne trouvez pas l'auteur que vous cherchez dans nos 9800 documents nous le réservons pour vous, celui-ci arrivera par la navette de Mont de Marsan.

En septembre 2024, nous avons proposé une animation Manga, une expo et un atelier pour dessiner manga !

Également, une conférence animalière sur les animaux sauvages de notre région qui sont pris en charge quand ils sont blessés par l'association Paloume.

Trois classes de l'école viennent régulièrement ainsi que la crèche et ses bébés pour des histoires

à lire. Dans notre fonds, les enfants peuvent notamment trouver les ouvrages des auteurs invités au festival Sore ton livre.

Nous vous rappelons que la bibliothèque vous fait :

- Faire des économies
- Découvrir de nouveaux auteurs
- Redonner le goût de la lecture pour certains
- Lire dans un lieu en toute tranquillité
- Rencontrer d'autres lecteurs etc.

Sachez que nous acceptons vos dons de livres, ils enrichissent notre fonds ou celui des bibliothèques voisines qui ont moins de moyens.

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer nous faisons aussi du portage à domicile.



L'inscription est gratuite, voici nos horaires :

Mercredi : 10/12h et 15/17h

Judi : 10/12h

Vendredi : 15/17h

Samedi : 10/12h

Téléphone : **05 58 07 64 94**

RÉSIDENCE ARTISTIQUE LA DISPARITION DE LA NUIT

La mairie de Sore, en partenariat avec le PNRLG (Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne) et le CNAREP « Sur le Pont » (Centre National de la Rue et de l'Espace Public) de la Rochelle, co-organisait une résidence artistique sur deux semaines du 21 au 26 mai et du 07 au 12 octobre à Sore sur la thématique de la disparition de la nuit dans le cadre du dispositif national « Le jour de la nuit ».

Elle accueillait durant ces deux périodes une compagnie des arts de la rue, « **La Folie Kilomètre** ».

Il s'agit d'un collectif de création en espace public fondé en 2011, basé à Marseille. Il est porté par des artistes issus du spectacle vivant, des arts visuels, de l'aménagement du territoire et enrichi de multiples collaborateurs.

À la croisée de ces pratiques, elle imagine des expéditions, spectacles, promenades et ateliers.

Bigarrées, hybrides et conviviales, leurs créations entremêlent mises en fiction et dispositifs documentaires, installations visuelles et créations sonores, dessins et cartographies, explorations et randonnées artistiques.

La démarche de la compagnie s'intéresse au paysage et au territoire dans toutes ses dimensions (géographiques, humaines, symboliques...). Elle questionne la manière dont nous habitons, fabriquons et fantasmons aujourd'hui le paysage et notre société.

Avec cette nouvelle création, la compagnie la Folie Kilomètre nous a entraînés dans un monde où l'obscurité disparaît sans un bruit, elle propose un embarquement dans le clair-obscur.

LA DISPARITION DE LA NUIT est une invitation à lever la tête vers le ciel nocturne pour s'y évader un moment et peut-être se retrouver. Ici la nuit devient une quête, un vertige, une expérience sensible à la rencontre de celles et ceux qui doutent, qui rêvent et se soulèvent dans la nuit.

Ce spectacle est l'aboutissement d'une année d'exploration sur différents territoires, en quête de nuit. Elle a interrogé les imaginaires qu'elle convoque, rencontré celles et ceux qui l'habitent, la redoutent, l'observent, la façonnent, la commercialisent ou la préservent.

Elle s'intéresse à la pollution lumineuse comme l'un des marqueurs de notre impact sur l'environnement, dans une société toujours plus productiviste.

Cette résidence artistique a donné lieu à une déambulation nocturne, le samedi 12 octobre, dans l'espace public autour de la piscine, des balcons de la Leyre et de la place de la République. Près de 150 personnes ont répondu présent à l'appel du Parc et de la mairie de Sore pour assister à ce spectacle nocturne fort apprécié de tous. Ce fut une belle soirée placée sous le signe du clair-obscur pour un embarquement cosmique hors du commun.



SAISON CULTURELLE 2023/2024

Une première saison encourageante



La mairie de Sore a mis en place pour la première fois une saison culturelle de septembre à juin avec une programmation de qualité alliant divers domaines artistiques : musique, danse, cinéma, théâtre...

Nous avons pu ainsi étreigner et utiliser pleinement les différents équipements de ce bel outil pluriel qu'est la salle des fêtes tant sur le plan technique que fonctionnel et apprécier le confort de travail qui nous permet désormais d'accueillir dans de bonnes conditions de nombreuses manifestations et spectacles, ainsi que les diverses activités de notre vie locale.

Nous avons eu le plaisir de vous proposer six spectacles et trois projections cinématographiques. Nous espérons que la variété de cette offre vous a plu, nous avons été ravis de partager ces moments de divertissement avec vous toutes et tous.

Le public a répondu présent avec une fréquentation moyenne d'une cinquantaine de personnes par spectacle. C'est encourageant pour un début sachant qu'il faut au moins 3 ans pour installer une programmation, conquérir et fidéliser un public, prendre l'habitude de sortir le soir...

Ces spectacles sont placés sous le signe de la qualité et de la convivialité. La qualité car nous programmons des artistes professionnels, des groupes confirmés tels qu'on peut les voir dans des salles plus importantes. La convivialité car nous avons voulu en faire notre marque de fabrique. En effet, après chaque spectacle, la mairie offre le verre de l'amitié avec des pâtisseries et nous pouvons continuer la soirée, en présence des artistes, dans une ambiance chaleureuse, permettant de se retrouver, d'échanger, de créer du lien social, bref de prolonger un bon moment.

Une nouvelle saison pleine de promesses...

Votre présence chaleureuse et croissante, nous a encouragés à travailler sur une nouvelle programmation pour la saison qui s'annonce. Nous espérons que vous y découvrirez des spectacles qui vous motiveront à venir de plus en plus nombreux. Notre réussite dépend avant tout de vous et de votre enthousiasme.

Nous avons programmé pour vous quelques pépites à découvrir absolument :

- Le 24 JANVIER, le trio jazz **Grappelli my love** rendra hommage à l'un des plus grands violonistes au monde et vous serez agréablement surpris par la virtuosité d'un musicien... de Sore, David Abeijon.
- Le 14 FÉVRIER, vivez un truc de fou avec **Ladji Diallo** et ses contes regorgeant de bonheur et de respect pour ce créateur d'images à la voix chaleureuse (Sic France Inter).
- Le 14 MARS, Agnès et Joseph Doherty vous entraineront sur les traces des légendes d'Eire avec **Finn Mc Cool** et leur musique irlandaise. Du rythme, des rires et du cœur !
- Le 18 AVRIL, **Govrache** et son slam teinté de hip hop viendra piquer vos consciences endormies avec ses textes « coup de poing » dans un ensemble aussi musical que poétique. Son double

album *Des murmures et des cris* a été récompensé par le grand prix de l'académie Charles Cros. Une véritable pépite à voir d'urgence.

- Enfin le 6 JUIN, **Kartel** distillera un répertoire résolument rock qui tire à notes réelles et mots choisis, là où on ne l'attend pas. Avec à la batterie le local de l'étape : Denis Barthe.

Nous vous remercions pour votre confiance ainsi que pour les beaux retours que vous nous avez faits après les différentes représentations. Nous vous donnons à nouveau rendez-vous avec une sélection de spectacles variés qui, nous le souhaitons, vous feront vivre des moments d'émotions, de joies, de surprises et de détente.

Bonne saison culturelle 2025 !



ACCUEIL D'UN CENTRE DE LOISIRS

Cet été, l'aire naturelle de camping de la piscine a accueilli, durant 3 mois, un centre de loisirs avec hébergement, sous tentes, proposé par la SARL Leyre tourisme, basée à Moustey. Cette société, spécialisée dans l'accueil vacances de jeunes a signé une convention d'occupation des lieux avec la mairie de Sore, moyennant un loyer. Ainsi, ce sont près de 280 jeunes, issus pour la plupart de la région bordelaise qui ont pu bénéficier de notre site et de ses équipements ainsi que de la piscine municipale pour des séjours avec nuitées de courte durée.

Cette première, pour la mairie, a pu démontrer les atouts de notre commune. L'aire de jeux, le city park, les tennis, le parcours santé, l'aire de street work out, la forêt ainsi que la piscine constituent des centres d'intérêts indéniables pour ce type de séjours et de public.

Nous n'avons eu à déplorer aucun incident de cohabitation avec les campeurs, l'équipe d'encadrement a toujours été à l'écoute de la mairie et réactive. Nous avons ainsi permis à des jeunes issus de milieux plutôt défavorisés de partir en vacances, n'est-ce pas là avant tout l'essentiel ?

UNE ÉCOLE DE LANGUES

Durant l'été nous avons rencontré Hiba Quetin-Martinaud, nouvellement installée à Sore avec son mari et sa fille. Elle nous a fait part de son désir de créer une école de langues sur le secteur. C'est tout naturellement qu'elle s'est tournée vers la mairie afin de nous présenter son projet et voir les possibilités de locaux disponibles sur la commune pour accueillir cette école.

Soucieux d'apporter une telle activité novatrice sur la commune, les élus ont proposé « la maison blanche » à côté de l'église. Le projet est enthousiasmant et ne peut que bénéficier à la population quelle que soit la tranche d'âge.

Qui mieux que Hiba Quetin-Martinaud pour présenter son projet sinon elle-même. Nous lui avons demandé de nous parler de son école de langues **LA FÉE ANGLAISE**.



« Je m'appelle Hiba Quetin-Martinaud, et j'ai créé *La Fée anglaise* ici, à Sore, pour partager ma passion des langues et des cultures. Originnaire du Maroc et des États-Unis, j'ai grandi avec des parents marocains qui m'ont transmis un amour profond pour les langues. Mon père a été ambassadeur à Washington DC, et ma mère, directrice d'école à Palo Alto. Mon parcours m'a ensuite menée en France, où je suis venue par amour. Mon mari et moi avons décidé de nous installer ici, à Sore, un village parfait pour débiter notre vie de famille

Après mes études secondaires à Crystal Springs Upland à Hillsborough, j'ai poursuivi un parcours

académique diversifié : une licence en littérature anglaise à l'Université de KU Leuven, une licence en sciences politiques à Stanford, et un master en interprétariat et droits de l'Homme à l'Université de Deusto à Bilbao. Grâce à ces expériences internationales, j'ai pu maîtriser plusieurs langues ce qui m'a permis de donner une vraie dimension interculturelle à mon enseignement.

En 2021, j'ai décidé de créer *La Fée anglaise* pour réaliser un rêve que je nourris depuis longtemps : enseigner l'anglais et d'autres langues étrangères avec une approche conviviale et personnalisée. J'ai vraiment voulu créer un lieu où chaque élève se sent encouragé et soutenu. Avec mes expériences à Stanford et Deusto, et en tant que locutrice native de l'anglais, j'apporte une richesse culturelle et une perspective unique à mes cours. J'utilise également la méthode Cambridge pour garantir un apprentissage structuré et authentique. En plus de l'anglais, nous proposons des cours de Français Langue Étrangère, d'espagnol et d'arabe, ce qui permet de répondre aux besoins variés de la population.

La Fée anglaise est ouverte à tous : j'accueille des élèves de tous les âges et de tous les niveaux. Avant chaque début de cours, chaque élève passe un examen de placement pour déterminer son niveau, et ce test est renouvelé chaque semestre pour suivre les progrès. J'ai aussi prévu de mettre en place un formulaire qui permettra aux élèves d'exprimer leurs objectifs d'apprentissage, afin de regrouper ceux qui ont des buts similaires. Cela permet de créer des groupes où chacun avance vers des objectifs communs.

Pour l'avenir, j'ai un projet qui me tient à cœur : j'aimerais pouvoir offrir des cours de soutien pour aider les élèves en difficulté financière et rendre l'apprentissage accessible à tout le monde. Mon souhait est que *La Fée anglaise* devienne un lieu d'inclusion où chacun puisse progresser et découvrir le plaisir d'apprendre, peu importe sa situation.

Vous pouvez, d'ores et déjà vous renseigner et prendre contact en allant sur le site de *La Fée anglaise* <https://www.lafeeanglaise.com/>

MICRO-CRÈCHE LOUS TCHICOYS

2024 à la micro-crèche Lous Tchicoys une année riche en événements

L'année qui s'est écoulée a été très riche car animée par de nombreux ateliers avec des intervenants extérieurs et de nombreux échanges et sorties ont été organisés avec les résidents de l'Ehpad et les familles de la crèche :

- **4 ateliers de médiation animale** ont eu lieu cette année avec l'association Haut les pattes.



- Alix, céramiste d'Argelouse, est venue animer **6 ateliers de poterie** avec les enfants. Ils ont pu découvrir et manipuler la terre, l'argile... la matière.

- Christine est venue de nouveau tous les mois pour **des ateliers d'éveil musical** pendant lesquels les enfants chantent et dansent, et les résidents de l'Ehpad ont pu participer à certains de ces ateliers.

- Nous avons également organisé **plusieurs sorties** les jeudis soit à la bibliothèque pour lire et emprunter des livres, soit au marché de Sore, afin d'acheter les fruits pour les collations de la crèche et des petites gourmandises à la boulangerie pour le goûter. Nous sommes accompagnés lors de ces sorties de quelques parents, ce qui nous permet de partir avec un plus grand nombre d'enfants.

- **Les échanges intergénérationnels** ont également pu continuer tout au long de l'année et nous sommes allés avec les enfants et certains parents rencontrer les mamies/papis de l'Ehpad de Sore.

- Festival Sore ton livre

Les enfants ont préparé avec les résidents de l'Ehpad une suspension sur le thème des œuvres de Vincent Mathy, auteur et illustrateur présent au festival. Il est aussi venu le mercredi 22 mai 2024 animer un atelier pour les enfants de la micro-crèche.

- Diverses manifestations ont été organisées avec les familles de la micro-crèche tout au long de l'année : cafés parents, fête de Noël, galette des rois, auberge espagnole avant les vacances d'été...

Et pour finir l'année scolaire tous ensemble, le 1^{er} juillet 2024, nous nous sommes tous retrouvés,

comme l'an dernier (parents et enfants, résidents de l'Ehpad, professionnelles), pour un grand pique-nique sur la place du village de Sore.

Dans le cadre de son projet éveil 2024, la crèche a investi dans une nouvelle structure de motricité pour les enfants et celle-ci a été installée en octobre 2024.



L'année 2025 marquera un tournant pour l'association *Premiers Pas*. En effet, celle-ci fusionnera avec une nouvelle entité, l'association *Klein*, qui prendra en charge la gestion des deux micro-crèches actuellement gérées par *Premiers Pas* (Sore et Saugnac-et-Muret).

Pour les salariés et les familles, cette fusion n'apportera aucun changement majeur : tout le personnel sera maintenu dans ses fonctions, et les tarifs ainsi que l'organisation des micro-crèches resteront inchangés. Toutefois, Mme Sophie Colin, coordinatrice des deux établissements, quittera ses fonctions à compter du 1^{er} janvier 2025.

Cette transition se veut fluide et sans impact pour les familles, avec l'objectif de maintenir la qualité de service offerte jusqu'à présent.

La micro-crèche Lous Tchicoys, située 240 avenue de Verdun à Sore, continue d'accueillir les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, pour les familles résidant sur la commune de Sore et les communes voisines.

Si vous cherchez un mode d'accueil collectif et familial, n'hésitez pas à nous contacter ou consultez notre site internet : www.celeste-klein.fr

La capacité de la micro-crèche est de 12 places simultanément, pour des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Nous vous renseignerons sur les différents accueils possibles : régulier, occasionnel ou ponctuel.

Contactez-nous

soit par téléphone au : **05 59 59 72 72**

soit par mail à : contact@celeste-klein.fr



LE SERVICE CULTUREL DE LA CCCHL

Le service culturel de la Communauté de Communes Cœur Haute Lande (CCCHL) propose tout au long de l'année des animations, spectacles, rencontres littéraires en partenariat avec les médiathèques ainsi qu'avec les acteurs du territoire.

En mars 2024, la commune de Sore a ainsi pu accueillir les élèves de l'Escola Music'Arts pour l'audition des classes de Piano Jazz et Musiques Actuelles pour la plus grande joie du public venu nombreux applaudir nos artistes en herbe dont ceux de la commune.

Pour rappel l'Escola Music'Arts est un établissement d'enseignement artistique piloté par la CCCHL accueillant les enfants du territoire.

En juin, la commune recevait en résidence artistique la Cie L'Aurore en partenariat avec la CCCHL, le Parc Régional et le Théâtre de Gascogne. Les enfants de l'école ainsi que les résidents de l'Ehpad ont été acteurs de cette rencontre en proposant un spectacle tout public.

Les élèves ont pu assister aux représentations scolaires des deux spectacles proposés par la Cie, leurs places ont été offertes par Le Service Culturel de la CCCHL.

En juillet, dans le cadre de la programmation du Festival Partir en Livre qui s'est déroulé du 9 au 20 juillet, nous nous sommes rendus à Argelouse pour une Veillée contes avec la Cie Les Pins Parleurs en partenariat avec la médiathèque de Sore (médiathèque de secteur).

En 2025 nous revenons à Sore pour 3 dates :

Le **samedi 8 février** Service Culturel ouvrira sa saison d'itinérance artistique à Sore par un concert du groupe Les Blattes « Quatre gascons dans le vent », un Tribute au mythique groupe des Beatles, avec à sa tête Jean Christophe Charnay ex « Frères Brothers ».

Dans le cadre du Festival Partir en Livre dont ce sera la 8^{ème} édition sur le territoire nous irons à la rencontre de 9 communes dont Sore pour une clôture tout en ateliers et spectacle le **samedi 19 juillet**. Cette dernière date de programmation sera organisée conjointement avec la médiathèque et l'association Sore Ton Livre.

Enfin le **samedi 11 octobre** nous retrouverons Jean Christophe Charnay qui nous présentera son ouvrage « Les temps mercurochrome » lors d'une rencontre littéraire musicale en partenariat avec la médiathèque.

Toutes ces animations et manifestations sont proposées gratuitement aux habitants du territoire et prises en charge par le service culturel de la communauté de communes dans le cadre de sa programmation culturelle annuelle.

Un grand merci à la municipalité de Sore pour son accueil toujours chaleureux et bonne année 2025 à toutes et tous.

ÉCOLE MUNICIPALE

L'école compte un effectif de 83 élèves pour l'année scolaire 2024/2025. L'équipe enseignante a été renouvelée cette année pour moitié.

Voici la composition de nos classes :
Mme Auer, la directrice, en charge des niveaux maternelles PS/MS/GS avec Mme Guchan (pour la journée de décharge de direction, le vendredi) accompagnées par Mme Pouey, ATSEM.

M. Latappy, CE2/CM2.

Monsieur Latappy : CE2/CM2.

Mme Audoueineix, CM1/CM2.

L'équipe de l'école est complétée de deux AESH, Mmes Courault et Gaillard ainsi que de Mlle Jeanson, en service civique.

Les personnels dédiés au service périscolaire sont Mmes Marie-Jo Bertini, Alice Boyance, Nelly Latorre et Amandine Ramos.

L'école fonctionne sur 4 jours, de 8h45 à 12h et 13h45 à 16h30 pour la classe. La garderie du matin ouvre à 7h30 et ferme à 18h30. La restauration s'organise en deux services.



Outre les habituelles sorties sportives, en forêt, au théâtre... plusieurs projets sont renouvelés chaque année au sein de l'école. Toutes les classes participent : au festival Sore ton livre, à des projets intergénérationnels en lien avec l'Ehpad, ainsi que, cette année, à des projets avec la crèche, des séances de cuisine sont organisées dans les classes à chaque fin de période.

Depuis de nombreuses années, les écoliers de Sore bénéficient de séances sportives (natation incluse) avec l'accompagnement bienveillant de Michel Pouey. Néanmoins, l'heure de la retraite a sonné pour Michel, il va énormément nous manquer !!

Nous remercions tous chaleureusement Michel pour son implication auprès de nos élèves tout au long de ces années et lui souhaitons une excellente retraite.

LA MAISON DE SANTÉ CONTINUE D'ÉVOLUER

Certains partent, d'autres arrivent.

Catherine Gleyroux, infirmière diplômée d'État libérale à Sore depuis plus de 30 ans, laisse sa place à Gabriela Peenaert que nous connaissons bien, cela fait plus de 10 ans qu'elles travaillaient ensemble. Après toutes ces années d'investissement sans faille, de sacrifices, de bons moments avec les patients, et de combats parfois difficiles menés avec eux contre la maladie, Cathy prend sa retraite bien méritée. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa famille et de tous les bons moments qu'elle partagera avec son petit-fils.

Le docteur Vincent Grosdidier, chirurgien-dentiste à Sore a laissé sa place au Dr George Perez Cabrera qui prend ses marques dans notre maison depuis le mois d'octobre. Vous pouvez prendre rendez-vous avec lui sur Doctolib ou par téléphone.

Tous les professionnels de santé ont à cœur de partager avec leurs patients des moments autour de la prévention, de la santé et de l'activité physique.

Cette année, nous étions présents sur le marché, un jeudi matin au mois de mars avec la ligue contre le cancer. Le thème : sensibiliser la population sur l'importance du dépistage du cancer colorectal ainsi que l'importance d'une bonne hygiène de vie.

Puis, au mois de septembre avec l'aide et le soutien du FC2L nous avons organisé le tournoi de foot qui alliait santé et activités. C'était une soirée exceptionnelle lors de laquelle 8 équipes, constituées de toutes personnes (hommes, femmes, enfants) désireuses de partager un moment agréable et convivial se sont affrontées. À l'issue de ce moment sportif nous avons partagé un repas diététique (élaboré par notre diététicienne) afin de sensibiliser tout le monde sur l'importance de bien manger, bien bouger et bien rigoler !



LE SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES



Pour cette nouvelle année scolaire, le service des affaires scolaires de la Communauté de Communes réitère la mise en place de repas à thème pour animer les pauses méridiennes dans les restaurants scolaires. Cette initiative, qui rencontre un franc succès, permet aux enfants de vivre des moments conviviaux. Chaque repas thématique est une occasion pour le personnel et les élèves de participer à des activités ludiques, tout en renforçant le lien avec les thématiques abordées, à l'instar du premier repas sur le thème « Ma planète Verte ».

Les repas à venir promettent de ravir les enfants avec une série d'activités amusantes et engageantes. En décembre, ils ont pu participer au concours du « Plus beau pull moche de Noël »,

ajoutant une touche festive et humoristique à la période des fêtes. Ensuite, ils auront l'opportunité de rencontrer leurs « Héros préférés » lors d'un repas centré sur les personnages imaginaires et inspirants. Les enfants pourront également s'essayer aux arts du cirque « Fais ton cirque », avec des ateliers amusants, avant de clôturer l'année scolaire avec une grande « Kermesse/olympiades » sous le soleil de juin, offrant une ambiance estivale et sportive pour célébrer la fin de l'année scolaire.

La réservation pour ces repas, pour les enfants non-inscrits, se fait dans les délais impartis via le Portail Famille ou en contactant le secrétariat du Service des Affaires Scolaires par téléphone au 05 58 51 03 71.



« LA PARENT'AILE » LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS DE LA CCCHL

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un espace convivial de jeux, d'échanges, d'écoute et de socialisation vous permettant de venir partager un temps autour des jeux mis à disposition avec votre enfant et de rencontrer d'autres adultes.

Vous serez reçus par deux accueillantes.

La fréquentation du lieu est basée sur le volontariat, le respect, l'anonymat et la confidentialité. C'est un service gratuit.

À qui s'adresse-t-il ?

Cet espace de rencontres et de jeux s'adresse aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent, grand-parent ou adulte référent résidant sur le territoire de la communauté de communes Cœur Haute Lande. Les futurs parents peuvent être accueillis également.

Quand a-t-il lieu ?

La Parent 'aile est ouverte chaque semaine de 9h à 11h45 (hors vacances scolaires). Le service est ouvert le lundi, le mercredi et le vendredi, vous trouverez les lieux d'itinérance sur le site de la communauté de communes Cœur Haute Lande dans la rubrique « enfance jeunesse » et dans l'onglet « lieu d'accueil enfants parents ».

Contacts :

« LA PARENT'AILE »

Pissos : 06.85.65.11.71

Labrit : 06.73.30.06.19

Labouheyre : 06.32.41.25.82

Mail : parentalite@coeurhautelande.fr

www.coeurhautelande.fr

LE RELAIS PETITE ENFANCE UN LIEU « RESSOURCE » POUR FACILITER L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT À DOMICILE

Le Relais Petite Enfance, c'est quoi ?

C'est un lieu où les parents peuvent trouver des renseignements et un soutien dans leurs recherches sur les modes de garde et dans leurs futurs rôles de parents employeurs.

C'est un lieu convivial où les assistantes maternelles peuvent se rencontrer et discuter de leur métier entre professionnels de la petite enfance, s'informer sur leurs droits et devoirs de professionnelles de la Petite Enfance, et sortir de leur isolement.

C'est un lieu d'activités pour les enfants accompagnés des assistantes maternelles.

Que fait-on au Relais Petite Enfance ?

Le Relais Petite Enfance est un espace de rencontres, les assistantes maternelles viennent accompagnés des enfants.

Des ateliers à Sore, à Sagnac et Muret et à Pissos sont proposés afin de répondre à l'éveil psychomoteur et affectif de l'enfant, à ses besoins d'autonomie, d'expression, de communication et de découverte de son environnement.

Le Relais Petite Enfance met en place des réunions d'information selon les demandes, avec différents interlocuteurs.

Les parents et les assistantes maternelles peuvent venir chercher les informations dont ils ont besoin (contrat, congés payés...).



Distribution des livres offerts par la CCCHL et la commune aux élèves de maternelle

La conseillère petite enfance peut aussi aider les futures assistantes maternelles dans leur projet de demande d'agrément.

A qui s'adresse-t-il ?

Aux habitants des communes de Pissos, Liposthey, Moustey, Sagnac et Muret, Belhade, Mano, Sore et Argelouse.

Aux familles :

- les informer sur les modes d'accueil
- valoriser l'offre de service de monenfant.fr
- favoriser la mise en relation entre l'offre et la demande
- accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur sur les modes d'accueil

Pour les enfants : offrir un espace pour jouer et grandir sous la responsabilité de son adulte référent

Aux professionnelles :

- informer sur le cadre d'exercice du métier
- accompagner les démarches monenfant.fr
- proposer des temps d'échanges, d'écoute et des ateliers collectifs afin d'accompagner à la professionnalisation
- lutter contre la sous activité subie et promouvoir le métier
- accompagner le parcours en formation continue

Quand ont lieu les ateliers et les temps de permanence ?

Les ateliers ont lieu le mardi à Sore, le mercredi à Sagnac et Muret et le jeudi à Pissos de 9h30 à 11h30. Les permanences sont sur rendez-vous, à Pissos, le lundi, le mardi et le vendredi après-midi au Pôle des services, 408 route des Lacs.

Contact : 06.85.65.11.71

rpe.pissos@coeurhautelande.fr

L'EHPAD LES BALCONS DE LA LEYRE



Sortie Estupe Huc Luxey

Les résidents ont visité le musée de l'Estupe Huc à Luxey guidés par Thomas Ducos, président de l'association.



Journée à thème les férias de Sore et chorale Atout Chœurs de Vert

Les résidents et le personnel ont partagé un repas festif sur le thème des Férias. L'après-midi, la fête s'est prolongée avec la Chorale Atout Chœurs.



Rencontre avec Natali Fortier

À l'occasion du Festival Sore ton Livre, l'illustratrice Natali Fortier a animé un atelier dessin à l'Ehpad.



Vide grenier de Sore

Les résidents de l'Ehpad ont tenu leur stand proposant des créations réalisées lors des activités manuelles.



Sortie au Concert de Pascal Viau

À l'initiative de l'association des descendants de Pierre Rablade, les résidents étaient invités au concert de « Pascal Viau chante Sardou ».



JO inter-Ehpad à Morcenx

Le complexe sportif Léon-Brouste à Morcenx a accueilli la première édition des JO Inter-Ehpad Landais. Les résidents de l'Ehpad de Sore ont participé aux différentes épreuves.



Sortie Rando Fauteuil

Un cortège de fauteuils dans les rues de Sore. Grâce aux bénévoles et aux familles, des résidents en fauteuils roulants ont pu profiter d'une sortie dans le village de Sore.



LA VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

Les fêtes de Sore se sont déroulées les 2, 3 et 4 Août 2024.

Nous remercions tous nos bénévoles qui ont été nombreux cette année, ce qui nous a fait plaisir et en particulier les jeunes du village qui se sont investis et qui ont été d'une aide très précieuse.

Nous remercions aussi nos sponsors.

Le beau temps cette année était au rendez-vous. Nous avons innové avec des food trucks le vendredi soir, cela a énormément plu et nous allons réitérer l'année prochaine mais sûrement sur deux jours. Nous tenons à les remercier ainsi que Papa Paëlla, notre traiteur.

Le feu d'artifice était superbe comme d'habitude avec ARTIFI'CIEL Pyrotechnie.



Nous n'avons eu que de bons retours sur ces fêtes. Nous vous attendons les bras ouverts pour de nouvelles idées lors de nos réunions. Plus on est de fous plus on rit.

Merci



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Avec une saison feux de forêt très calme, 2024 reste une année qui aura vu plusieurs changements notoires : matériels, personnels, organisationnels...

En effet le plan de déploiement a favorisé, sur le budget de l'année précédente, l'affectation de deux véhicules neufs au centre de secours de Sore : les vétustes VLR (véhicule de liaison route) et VLHR (véhicule de liaison hors route) ont été remplacés par un VID (véhicule d'interventions diverses) et une VLHR neuve.

En prévision également le remplacement ultérieur des deux CCFF (camion-citerne feux de forêt) pour ainsi équiper le secteur d'une unité complète neuve.

Le centre de Sore fonctionne actuellement avec une quinzaine de pompiers dont une infirmière.

Jusqu'à fin novembre, ils ont effectué 113 interventions avec, toujours, un fort pourcentage pour les secours à personnes.

Au mois de septembre dernier, le Lieutenant Fernando Francisco, atteignant la limite d'âge, a dû arrêter son activité de pompier et chef de centre. Il a été remplacé par l'adjudant-chef Mathieu Roumégoux qui prend les rênes du centre: la passation de commandement a eu lieu le 14 décembre 2024.

Nous souhaitons une bonne retraite à Fernando et tous nos encouragements et le soutien de la municipalité à Mathieu et à tous les pompiers pour assurer la continuité des secours sur notre secteur.

Les pompiers de Sore vous souhaitent une excellente année 2025.

AMIS - THÉÂTRE

Pour sa deuxième année d'existence, l'association a reconduit ses activités qui ont reçu de bons retours.

HALLOWEEN

La journée Halloween a rencontré un franc succès avec en clôture la visite à l'Ehpad que les résidents ont beaucoup appréciée.



MARCHÉS

Le marché aux fleurs et marché automnal ont attiré un public intéressé dans une ambiance festive.



THÉÂTRE

Cette année, pour la première fois, notre metteur en scène, Fabien Laloux nous a concocté un spectacle que la troupe a particulièrement pris plaisir à jouer sous sa direction. Des représentations ont eu lieu à Callen, Luxey et pour la première fois dans la nouvelle salle des fêtes de Sore. Nous prévoyons de proposer notre spectacle dans les maisons de retraite. De nouveaux projets sont en cours d'étude et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Contact : 06 86 99 85 38



CULTURE LOISIRS ANIMATIONS SORE



Pour Culture Loisirs Animations Sore (CLAS) l'année 2024, après avoir brillamment débuté par le goûter cabaret, la psychogénéalogie, la fête de la musique, l'Urbex, le vide grenier et j'en passe, s'est achevée avec une exposition conférence le 16 novembre sur "Victor Hugo et la République" et le marché de Noël, le 7 décembre.

Si le sujet vous intéresse, nous vous invitons à rejoindre notre groupe d'une dizaine de personnes qui se réunit par ailleurs, environ un jeudi après-midi par mois à Sore.

- Le JOURNAL L'AIRIAL : merci pour vos dons destinés à soutenir l'édition de ce journal. Des aléas indépendants de notre volonté nous contraignent à passer à une édition trimestrielle. Nous espérons, quoiqu'il en soit, toujours susciter votre intérêt pour l'histoire d'hier et d'aujourd'hui de nos communes d'Argelouse, Callen, Luxey et Sore. Nous sommes ouverts à toute proposition de sujet ou de participation à sa rédaction.

Et vive 2025 où vous pourrez retrouver :

- La chorale "OLÉ CHŒURS" (répétition tous les jeudis de 19h30 à 21h, salle du Club Renaissance avec Sylvie Rochereau cheffe de chœur).
- Des cours d'EXPRESSION VOCALE avec Wassylla Boujana un dimanche par mois de 10h30 à 12h30, pause avec une auberge espagnole et reprise du cours de 14h à 16h, au tarif de 30€ la journée.
- L'atelier de GÉNÉALOGIE ses membres toujours motivés, dynamiques et solidaires dans les recherches de leurs ancêtres. Un lien avec le Club de Mont-de-Marsan nous permet d'assister, en covoiturage et en alternance tous les 15 jours, à leurs cours de généalogie et de paléographie (déchiffrement des écritures anciennes) dirigés par leur président Claude Fillol dont la passion et le plaisir à transmettre ses grandes connaissances ne sont plus à prouver.



Les dates à retenir pour 2025

- **DIMANCHE 23 FÉVRIER** : un très bel après-midi théâtre avec "LES BALADINS DU LAC D'ARJUZANX". Une troupe d'une quinzaine d'acteurs dans une pièce écrite par François Affagard, avec la volonté dès l'écriture d'intégrer cinq à six rôles destinés à des personnes atteintes de handicap.
- **SAMEDI 3 MAI** : VIDE-GRENIER
- **SAMEDI 21 JUIN** : FÊTE DE LA MUSIQUE
- **DIMANCHE 12 OCTOBRE** : BOURSE AUX JOUETS ET VÊTEMENTS
- **SAMEDI 6 DÉCEMBRE** : MARCHÉ DE NOËL

Et bien sûr, la possibilité de quelques bonnes opportunités en cours d'année !

Tous les adhérents du CLAS vous souhaitent, à tous et à chacun une TRÈS BONNE ANNÉE 2025 !

Isabelle Rafael Tauziède, Présidente du CLAS, 06 72 42 07 60



CLUB RENAISSANCE

Comme le temps passe vite !

Cette année 2024 a vu le club organiser de nouvelles animations mais a aussi assuré la tradition.

Elle a débuté avec notre traditionnel repas du nouvel an à la salle des fêtes, dans une belle ambiance. Musique et danses étaient au rendez-vous !



Le Loto de la Chandeleur a fait des heureux en dégustant les crêpes confectionnées par nos pâtisseries hors pair !



Une autre soirée agréable s'est déroulée à Luxey, avec le loto interclub.

Nous avons aussi partagé un moment convivial avec les repas à thèmes qui ont réuni une vingtaine de personnes à chaque fois.

La société Proconfort a présenté ses produits et nous a permis de recevoir un chèque pour avoir accepté leur visite.

La sortie à Bordeaux a eu beaucoup de succès. Le bus a été rempli très rapidement.



Nous avons organisé notre premier vide-grenier et comptons bien le renouveler l'an prochain.

Le mois d'octobre est aussi le mois des châtaignes. Le loto, organisé chaque année à cette période a permis de nous réunir à la salle du club. Merci à Jo et Annie d'avoir cuit les châtaignes pour notre régal !

Rendez-vous maintenant en 2025, le dimanche 19 janvier à la salle des fêtes pour notre repas du nouvel an.

Vous pouvez nous rejoindre en vous inscrivant auprès de Miranda 06 76 36 70 54

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

UFAC Section de SORE

Après une période de sommeil, il est temps de redynamiser la section de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. C'est pour cela qu'après 35 ans passés dans la Marine Nationale et de nombreuses OPEX, je reprends le flambeau en tant que Président de la section de Sore de l'UFAC 40.

Un peu d'historique sur l'association : l'Union Fédérale est une des plus anciennes associations d'anciens combattants. Depuis

le 11 novembre 1917 (date de son premier congrès national à Paris). Elle a pour vocation la sauvegarde du patrimoine moral et des intérêts matériels des anciens combattants et de toutes les victimes de guerre ainsi que le culte du souvenir.

Nous rejoindre :

Que vous soyez ancien combattant, ex-militaire ou simple citoyen sympathisant, n'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant à la section de l'UFAC de Sore.

Président de la section :

Vincent Merlet – tél : 05 79 05 24 66

ASSOCIATION MAINS AGILES

Saison 2024 – 2025

Toujours fidèle au poste l'Association des Mains Agiles remercie toutes les personnes qui l'ont soutenue par leur participation et leurs encouragements lors de ses diverses manifestations. Nous vous remercions de votre visite à l'occasion du marché de Noël. Nous regrettons de n'avoir pu poursuivre l'expérience de "l'atelier Enfants" faute d'encadrement suffisant.

Confortés de deux adhésions supplémentaires cette année, nous nous en félicitons et sommes prêts à accueillir de nouveaux membres.

Les ateliers ont lieu les lundis et vendredis de 14h à 17h.

Pour les inscriptions, appeler Mme Lemaire au 06 81 68 11 05.

L'Association présente à tous ses vœux de bonne et heureuse année 2025.



COMPAGNIE BELA & CÔME

La Compagnie Bela&Côme est une compagnie de danse contemporaine. Nous proposons des cours de danse contemporaine et accueillons des artistes pour qu'ils développent leurs projets ici.

Nos cours de danse contemporaine sont ouverts à toutes et à tous le jeudi soir, à 19h, dans la salle de danse de Sore. Il est possible de nous rejoindre à tout moment dans l'année ! Sous forme d'exercices d'improvisation, seul ou à plusieurs, nous abordons tous les aspects techniques et artistiques de la danse contemporaine pour développer, peu à peu, un grand registre d'expression. Tous les niveaux sont les bienvenus, du débutant au plus expérimenté.

Tout au long de l'année, nous proposons également des stages plus intensifs de deux ou cinq jours.

À côté de cela, nous accueillons des artistes en résidence de création. Une fois par mois, ces artistes (théâtre, danse, musique, arts plastiques...) vous exposent les projets sur lesquels ils travaillent. Il peut s'agir d'un travail très abouti avec la représentation d'une pièce de théâtre ou d'un spectacle de danse, ou de la présentation de quelques extraits du travail



en cours, à l'état de recherche artistique... Ces présentations ont lieu le jeudi soir et sont suivies, pour ceux qui le souhaitent, d'une initiation autour des enjeux de création des compagnies invitées. Vous êtes toujours bienvenus pour en profiter. Et si vous avez un projet artistique, parlez-nous-en !

Vous êtes curieux ? Intéressé ? Vous avez des idées ? Contactez-nous pour échanger ou pour recevoir toutes les infos et dates des événements. Nous pourrions peut-être imaginer, ensemble, de nouvelles collaborations !

Cie.bela.come@gmail.com / 06.62.12.63.35

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN DE SORE (A.G.E.S)

Et si vous preniez le temps pour une pause bien être ? L'Association de Gymnastique d'Entretien de Sore (A.G.E.S) se diversifie et propose cette année 2 disciplines sportives différentes.

LA GYMNASTIQUE

Chaque mardi, de 19 h à 20 h, dans le Dojo, animées par Michel Pouey, des séances de gymnastique d'entretien, une institution sur la commune et qui accueille cette année de nouveaux membres. Bienvenue à eux.

Les séances se déroulent sous la forme de cours collectifs, c'est l'occasion de travailler toutes les parties du corps, assouplissement, renforcement musculaire, équilibre, coordination et la récompense pour finir des étirements...

Les séances sont rythmées et toniques, mais chacun travaille selon ses capacités et Michel veille au confort et aux capacités de tous.

C'est un moment convivial, pour soi, pour se faire du bien et qui permet de maintenir la tonicité.

Merci Michel pour ces séances.

LE YOGALATES

La nouveauté cette année, ce sont des séances de yogalates, chaque jeudi, de 8h50 à 9h50, dans la salle de danse, animées par Isabelle Mata Cassar. « Le Yogalates améliore la santé du corps et de l'esprit ». C'est une pratique douce et lente qui associe yoga et pilates. Une discipline qui englobe l'ensemble de la chaîne musculo-squelettique et

qui combine des postures de yoga, de pilates et de respiration.

Pour ce qui est des bienfaits du yogalates ?

Il permet de gagner en force, en souplesse, en stabilité, la pratique aide à maintenir la masse musculaire.

La posture est également améliorée avec un meilleur maintien, un corps plus gainé, des organes vitaux mieux soutenus.

Chaque séance se termine par un temps de relaxation qui procure un bien-être général.

Merci Isabelle.

Face au succès du yogalates nous avons le plaisir de vous annoncer que nous proposerons une deuxième séance à partir de janvier pour ceux et celles qui souhaitent une pratique 2 fois par semaine mardi et jeudi et aussi et surtout pour de nouveaux participants qui souhaiteraient découvrir cette discipline.

Alors janvier c'est le moment des bonnes résolutions, prenez votre agenda. Rendez-vous le mardi 7 janvier 2025 de 14h30 à 15h30 à la salle de danse de Sore. Le premier cours est gratuit.

Les 2 activités que propose AGES sont tout public et respectueuses des aptitudes de chacun.

Pour tout renseignement : N. Chenaf, présidente de A.G.E.S. : 07 86 47 08 43

KARATÉ CLUB SORE



Charles Bessa « patron de l'arbitrage départemental »

Il y a 18 ans rentrait au dojo de Sore un tout petit garçon qui pleurait et disait : « je ne veux pas faire de karaté... » mais le destin lui a choisi une autre histoire.

Fidèle au karaté club de Sore depuis toutes ces années, il en gravit de nombreuses marches sous la tutelle de Michel son professeur de toujours. En grade, il obtient très jeune la ceinture noire 1^{er} Dan, puis après quelques années, un 2^{ème} Dan et valide récemment le 3^{ème} Dan.

En enseignement, il passe le diplôme d'animateur fédéral de karaté. En compétition départementale, inter-régionale puis nationale il obtient de nombreux podiums et de très bons résultats.

Fort de toute son expérience il se passionne pour l'arbitrage. Il devient arbitre départemental, régional, puis réussit l'examen et passe arbitre national. Il se voit confier en septembre 2024 par le Président du comité départemental, la difficile fonction de responsable de la commission départementale de l'arbitrage.

Après un si beau parcours nous souhaitons à Charles de devenir, dans quelques années, arbitre international et de promener un petit bout du karaté club Sore dans tous les pays.

Un petit coup de projecteur sur notre groupe compétition par lequel Charles Bessa est lui aussi passé...

Ils ont plus ou moins 10 ans et font de la compétition depuis 4 ou 5 ans en obtenant de nombreux podiums et titres départementaux. Pour certains championnes et champions des Landes depuis 4 ans invincibles, ils se forment ainsi un avenir de compétiteurs.

Le moment est venu de se frotter au niveau régional dès 2025 et avec de la persévérance, du travail, de la détermination viser, dans quelques années, les compétitions nationales....



Duchamp Philaël, Frelon Bruyere Filéas, Comte Kélia, Famibelle Shilo, Dos Santos Alice, Baron Fontaine Adam

CLUB NATATION HAUTE LANDE



Le nombre de licenciés est stable par rapport aux dernières années avec 21 licenciés. La saison 2023 a commencé mi-mai pour les entraînements. Notre challenge nocturne s'est déroulé le jeudi 16 juillet.

Nos nageurs ont participé aux différentes compétitions du calendrier avec de nombreux podiums :

- Le 13 juillet à Sore
- Le 14 juillet à Bazas
- Le 22 juillet à Peyrehorade
- Le 13 Août à Bazas pour les championnats "interdépartementaux"
- Les 19 et 20 Août à St Jean Pied De Port pour les championnats régionaux Nouvelle Aquitaine.

Notre équipe des championnats d'Aquitaine se compose de 4 nageuses et 3 nageurs :

Elfine Duchamp, Émilie Lopes Conde, Nina Ebano, Océane Guibert pour les filles. Balyan Védís, Paul Gimenez, Evan Comte pour les garçons.

À noter de belles performances pour Émilie Lopes Conde qui se qualifie pour 3 finales avec 2 premières places aux 50m et 100m brasse et une troisième place pour le 100m 4 nages.

Nous adressons nos félicitations à Émilie ainsi qu'à tous les nageurs pour leur saison 2023.

Pour la saison 2025, nous proposons à nouveau une formule permettant d'adhérer à la fois au club natation et au club sauvetage avec l'avantage de bénéficier d'une carte d'entrée permanente à la baignade pendant la saison à un tarif préférentiel.

La natation est le sport santé par excellence aux multiples bienfaits :

- Développement de la capacité respiratoire
- Amélioration de la mobilité articulaire
- Renforcement musculaire global
- Optimisation des capacités cardio-vasculaires
- Augmentation importante de la dépense énergétique
- Diminution des tensions musculaires et réduction du stress
- Développement de la confiance et de l'estime de soi
- Entretien du lien social

C'est le sport idéal pour votre enfant quel que soit son âge et son niveau de pratique, que ce soit loisir, sportive ou santé, il lui permettra d'acquérir une aisance aquatique nécessaire pour une prévention des noyades.

La formation des jeunes nageurs permet également de préparer, pour ceux qui le souhaitent, le diplôme du BNSSA synonyme d'emploi saisonnier en tant que surveillant de baignade au sein des postes de secours sur les plages, les lacs ou les campings pendant l'été pour les étudiants. Cette année environ 1000 postes de surveillant sauveteur aquatique (titulaire du BNSSA) n'ont pas pu être recrutés faute de candidats.

Nous vous attendons nombreux la saison prochaine.

SAUVETAGE SECOURISME HAUTE LANDE



Cette saison a été plutôt calme au niveau des compétitions, nous nous sommes concentrés sur la jeunesse montante avec beaucoup d'entraînements au lac de Labouheyre. Les jeunes sauveteurs sont motivés et prometteurs.

En juillet, nous avons organisé, à Sore, le dernier examen de BNSSA du département de la saison

2024 avec des candidats de tout le département : Hossegor, Capbreton, Mimizan etc. Les membres du jury étaient tous issus du Club.

Trois nageurs de Sore ont obtenu l'examen ! Bravo à Océane Guibert, Augustin Coletta et Evan Comte qui ont pu suivre l'intégralité de leur formation au sein du Club.

Cette année marque aussi un tournant dans la vie

du club avec le départ de la présidence de Michel Pouey. Depuis sa création, Michel était le président et entraîneur emblématique du Club de Sauvetage Secourisme Haute Lande. Merci beaucoup Michel pour tout ce que tu as fait, et ce que tu vas continuer à faire !



BALL TRAP

Armurerie des Lagunes

Située sur le stand du Ball Trap de Sore, en plein cœur du massif forestier des Landes, l'Armurerie des Lagunes a le plaisir de vous accueillir toute l'année, du mercredi au samedi de 14h00 à 18h00.

Côté boutique, vous trouverez armes neuves et dépôts ventes de tir ou de chasse ainsi que toutes vos munitions et balles préférées mais également des optiques de visée, de la coutellerie et divers accessoires.

Côté atelier, nous vous proposons l'entretien et/ou la réparation de vos armes ainsi que le réglage de vos optiques.

Côté services, nous pouvons nous charger de vos démarches administratives concernant vos armes (création de votre compte SIA / déclaration de vos armes / déclaration de vente entre particuliers / expertise et évaluation de vos armes).

Horaires d'ouverture :
du mercredi au samedi
de 14h à 18h

2350 route de Bourideys
07 75 76 29 01

Site : <https://www.btcsore.com>



FOOTBALL CLUB DES 2 LEYRES

Quelle belle saison pour le FC2L !!!

En commençant par les enfants de l'école de foot qui ont fièrement défendu les couleurs du club durant tous les week-ends. Nous étions présents dans toutes les catégories du foot animation (U7, U9, U11 et U13 en entente avec Ychoux) grâce à nos 44 licenciés. Mention spéciale pour les U11 qui atteignent les phases finales du FETIS Futsal ainsi que la finale départementale du Festival U11 durant laquelle les supporters se sont fait entendre et ont remporté le titre des meilleurs supporters avec un trophée remis par le District. À noter que 3 joueurs U11, détectés, ont participé aux CPS (Centre de Perfectionnement par Secteur) durant la saison 2023/2024. À ces 44 licences, nous pouvons ajouter les 8 licenciés U15 qui, en entente avec Ychoux, ont brillamment remporté le championnat de Départemental 4. Une de nos joueuses a également été détectée par le District pour jouer dans l'équipe départementale féminine. Bravo Sirin. Juste au-dessus, nos U18 avec 21 licences ont, eux aussi, remporté le titre de champion de D3. Bravo à tous nos jeunes !!!

Côté seniors, belle saison également avec la montée en D2 pour l'équipe 1, coachée par François Gense, qui remporte la poule B de D3. L'équipe 2, coachée par Sébastien Pion et monte aussi de division, de D4 en D3, terminant en milieu de classement. Nous n'oublions pas la soirée de 1/16^{ème} de finale de Coupe des Landes contre le Stade Montois (R1 et futur gagnant de la Coupe) qui fut belle, malgré la défaite, avec l'entrée des joueurs accompagnés par les jeunes du FC2L. Au total, le FC2L a enregistré 163 licences pour cette saison 2023/2024.

Ce début de saison 2024/2025, les jeunes sont toujours présents dans les équipes U7, U9, U11, U13 et U18, une entente en U15 avec Labouheyre a été nécessaire pour permettre à nos jeunes de continuer à jouer. Nouveauté cette saison, le club a ouvert une section babyfoot pour les enfants de 3 à 5 ans.

Au vu du nombre croissant de licenciés, les seniors comptent 3 équipes cette saison : l'équipe 1 en D2 coachée par François Gense, l'équipe 2 en

D3 coachée par Sébastien Pion et l'équipe 3 en D4 coachée par Franck Chaloin. Le club est géré par une équipe dirigeante dynamique avec une trentaine de licences. Nous participons activement aux manifestations locales notamment lors des fêtes de Pentecôte à Pissos avec la traditionnelle soirée du dimanche, ou encore au festival Musicalarue de Luxey avec un stand de restauration ouvert tous les soirs. Depuis 3 ans, le club organise également les jeux pour enfants lors des fêtes locales de Moustey. Enfin, un loto par an est organisé à Moustey. Le club est également présent lors des forums des associations de Pissos et Moustey. À noter également la présence d'un arbitre qui couvre le club parmi les instances départementales.

Dans un cercle réservé aux adhérents, une sortie ski est programmée tous les ans au mois de janvier et une sortie canoë a lieu en fin de saison pendant la trêve estivale. Il y a également le traditionnel goûter « galettes des rois » avec remise d'un petit cadeau aux enfants du club courant janvier. Sans oublier les repas d'après matchs organisés de temps en temps tout au long de la saison. Tous ces événements renforcent la cohésion du groupe au sein du club.

Le FC2L tient à remercier tous nos joueurs petits et grands, nos entraîneurs qui œuvrent bénévolement, tous les membres actifs qui permettent à notre club de continuer à se développer, bien sûr les fidèles supporters ainsi que la commune de Sore pour son soutien financier et ses employés municipaux pour l'entretien des terrains et locaux. Le stade de Sore bénéficie d'un tout nouvel éclairage qui permettra au club, entre autres, d'accueillir des matchs en nocturne. Nous remercions sincèrement la municipalité de Sore pour cet investissement dont les 165 licenciés, petits et grands, vont pouvoir profiter.

À très bientôt sur les terrains.

Bonne et heureuse année 2025 à tous !

Il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre, juste l'amour du football, donc si vous êtes intéressés pour jouer, encadrer nos jeunes ou être bénévole dans notre association, contactez-nous : Sébastien Aveneau correspondant du club : 06 33 31 68 19



Babyfoot



U7



U9



U11



U13



U18



Seniors 1



Seniors 2



Seniors 3

EN SEMAINE

LUNDI

Ateliers créatifs 14h (Main Agiles)
Karaté adultes/Ados 18h30

MARDI

Relais Petite Enfance 9h-12h
Club Renaissance 14h (jeux de cartes)
Karaté seniors 17h30
Yoga 18h
Football U15 18h30
Idogo qi gong 19h
Gym Adulte 19h (AGES)
Football Séniors 19h30

MERCREDI

Yoga 9h
Karaté enfants 15h00
Karaté ados 16h15
Football U7 / U9 / U11 / U13 17h30 à Sore / Pissos
Football U18 19h à Sore
Karaté contact 19h30

JEUDI

Yogalates 9h (AGES)
Théâtre 14h30
Gym douce retraités 18h
Danse 19h (Bela et Côme)
Football U13 18h30 à Ychoux
Body Karaté 19h
Chorale 19h30 (CLAS)

VENDREDI

Ateliers Créatifs 14h (Main Agiles)
Karaté enfants 17h
Football U15 18h30 à Ychoux
Football U18 19h à Pissos
Karaté Ados 18h15
Karaté Adultes 19h45
Football Sénior 20h à Sore

SAMEDI

Pilates 10h00

DATES 2025 À NOTER

- **19 janvier** : Repas annuel du Club Renaissance
- **24 janvier** : Trio Grappelli my love (jazz)
- **8 février** : concert les Blattes (pop Beatles)
- **14 février** : Ladjali Diallo (contes)
- **23 février** : Les baladins du lac d'Arjuzan (théâtre)
- **14 mars** : Finn Mc Cool (musique irlandaise)
- **18 avril** : Govrache (slam)
- **3 mai** : Vide-grenier
- **8 mai** : Commémoration
- **14 au 17 mai** : Festival Sore ton livre
- **21 juin** : Fête de la musique
- **14 juillet** : Repas républicain
- **19 juillet** : Partir en livre (ateliers et spectacle)
- **11 octobre** : Jean-Christophe Charnay (rencontre littéraire)
- **12 octobre** : Bourse aux jouets et vêtements
- **11 novembre** : Commémoration
- **6 décembre** : Marché de Noël



FESTIVAL SORE TON LIVRE



La 4^{ème} édition du festival du livre jeunesse en Haute Lande a accueilli en 2024 près de 1500 enfants des établissements scolaires (64 classes ont participé), des structures de l'enfance et environ 900 visiteurs... pendant les 5 jours de la manifestation. Cette année, se sont ajoutés les assistantes maternelles avec leurs pitchouns, des familles du réseau petite enfance, la micro-crèche de Sore, un groupe de résidents de l'EHPAD, différents groupes du Café Music de Mont-de-Marsan. Ils ont pu bénéficier d'une rencontre avec un auteur ou d'ateliers de création artistique pour leur plus grand plaisir.

Cette fête du livre est maintenant un événement incontournable dans notre territoire, attendue par tous les habitants dès le plus jeune âge mais aussi par les professionnels et les partenaires pour vivre des moments d'émotions inoubliables.

Le festival offre à la fois un espace de découverte culturelle, littéraire et artistique où les visiteurs peuvent rencontrer, des auteurs/trices, des illustrateurs/trices, mais aussi des artistes musiciens, danseurs, comédiens.... Ils peuvent découvrir des spectacles, des expositions, participer à des ateliers, des conférences, des tables rondes, plonger dans les livres de la librairie « Caractères » installée sur place le temps de festival ou dans ceux de la bibliothèque de Sore déplacés pour l'occasion ou prêtés par la médiathèque départementale, profiter des lectures des bénévoles de « Lire et faire Lire »...

La place de notre village et les salles communales se parent chaque année des couleurs de Sore ton livre pour offrir des espaces conviviaux, riches et festifs autour du livre jeunesse.

Cet événement culturel et intergénérationnel est ouvert à tous, petits et grands.

Nous tenons à remercier très vivement l'ensemble de nos partenaires (ils sont nombreux) dont le soutien sans faille permet à l'association de développer l'attractivité du festival et la richesse des propositions, tout en construisant un projet qui se distille sur toute l'année et sur l'ensemble du territoire.

Un merci tout particulier à la commune de Sore qui accueille et soutient cette manifestation et à ses services techniques pour leur efficacité.

Cette année, une cinquantaine de bénévoles est venue aider à l'organisation et aux journées du festival avec de nombreuses nouvelles personnes de Sore et d'ailleurs. L'équipe était très motivée et a participé aux différentes tâches avec beaucoup de joie et de bonne humeur.

De même, toutes les générations étaient représentées et nous avons eu le plaisir d'accueillir des jeunes mamans.

Nous remercions très chaleureusement ces bénévoles qui apportent chacun leurs compétences, leur savoir-faire mais se retrouvent tous derrière les valeurs de l'association, la richesse et le partage des rencontres autour du livre et apprécient un certain esprit de coopération et de convivialité lié à ce projet pour la jeunesse.

Chacun s'implique comme il veut, comme il peut... Alors n'hésitez plus vous aussi à rejoindre l'équipe de bénévoles...



Réunion des bénévoles



Soirée d'inauguration



Une classe visite l'exposition de Natali Fortier



Sous les seaux : Denis Barthe, Vincent Gelley et Natali Fortier

En 2025, nous fêtons la 5^{ème} édition du festival « Sore ton livre ! » avec comme chaque année des invités prestigieux. Vous pourrez y rencontrer François Place, Édouard Manceau, Frédérique Bertrand, Amélie Jackowski, Ronan Badel, Émilie Vast, Ramona Bădescu et de nombreux autres créateurs... **Rendez-vous les 14, 15, 16 et 17 mai 2025** pour profiter de beaux moments de partage et de découvertes.

Vous souhaitez nous contacter pour avoir des informations, devenir bénévole, nous soutenir, vous pouvez envoyer un mail à contact@soretontlivre.fr. Retrouvez toutes les informations sur notre site <http://soretontlivre.fr/>

Vous pouvez aussi nous rencontrer à tout moment, nous vous présenterons le festival avec plaisir.

Pour continuer à se développer, l'association a besoin de vous, de votre adhésion...

Un grand merci à tous !



L'association tient à rendre hommage à Gilles Dambon pour sa bonne humeur, son énergie et son engagement à nos côtés

Le témoignage d'une autrice

« Merci, MERCI, MERCI ! MILLE FOIS MERCI !

La seule chose que j'ai regrettée c'est de ne pas l'avoir crié en plein Salooooon.

Personne, n' imagine comme cela représente de travailler avant, pendant et après pour tous les Bénévoles de construire ce festival. Mais vous, vous n' imaginez peut-être pas le plaisir que vous nous avez donné. Ce que je ressens aujourd'hui, c'est de la force, une marée haute de désir de continuer. Je suis remplie de tous les gens que j'ai rencontrés à Sore.

D'Adèle, qui sait à peine marcher 11 mois jusqu'aux yeux bleu océan de Serge 88 ans, en passant par tant de monde, tous m'accompagnent avec une Joie qui va me rester longtemps dans le cœur et dans les mains. » Natali Fortier

Le témoignage d'un enseignant

« Le festival était super ! L'organisation pour les scolaires était vraiment au top, comme chaque année ! Et comme tous les ans, les très bons rapports avec l'équipe du festival et leur souci de toujours faire au mieux pour les écoles, les classes et les élèves. SORE TON LIVRE, ce n'est pas qu'un festival, c'est une année scolaire entière de travail autour du livre ! » Maître Olivier

Le témoignage d'une visiteuse

« Bravo pour la qualité de l'ensemble de l'événement. J'ai adoré l'atelier philo avec Alice Brière-Haquet et les spectacles du samedi. Les espaces d'expo étaient très réussis avec de belles scénographies. Merci de faire vivre ce plaisir de la lecture auprès de nos jeunes. »

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE PIERRE RABLADE

En 2024, l'ADPR a développé ses activités, pour le plus grand plaisir de la population du village.



Ainsi, **de nouveaux livrets** traitant de l'histoire de Sore, ont été publiés :

Bernard Martin - Maire de Sore et Conseiller Général (1880 - 1952) est la biographie d'un homme, militant socialiste et camarade de combat de Jean Jaurès, qui a consacré son existence à la vie publique.



Sore sous l'occupation allemande de 1941 à 1944 retrace la vie quotidienne des habitants de Sore de 1941 à 1944 alors qu'un poste de commandement de l'armée allemande est installé au château de Dupuy (à côté de la Mairie), un camp de prisonniers à Pendribot et un chantier de la jeunesse à Poudio.



Sore, les grands incendies de 1949 et 2022 revient sur deux tragédies qui ont, à Sore comme dans tout le massif forestier des Landes de Gascogne, gravement endommagé la forêt et durement éprouvé les hommes.

Ces ouvrages sont disponibles auprès de Régine Martin.

En outre, l'association s'est investie dans la mise en place d'un spectacle.

Le 2 juin 2024, à la salle des fêtes de Sore, 130 personnes ont eu le plaisir d'assister au concert **Pascal Viau chante Michel Sardou** accompagné des 45 choristes de l'ensemble vocal Expressions en Liberté, dirigé par Marc Bourgeois, chef de chœur. Le chanteur bordelais a interprété avec la passion et le dynamisme qui le caractérisent, une vingtaine de chansons de ce monument de la chanson française qu'est Michel Sardou.

Le public conquis n'a pas hésité à reprendre les titres les plus connus comme "En chantant", "Les Lacs du Connemara" ou encore " Mourir de plaisir", avec un bonheur et un enthousiasme non dissimulés. Les murs de la salle des fêtes résonnent encore de toutes ces mélodies !

La voix exceptionnelle de Pascal Viau, l'acoustique parfaite de la salle des fêtes et les savants jeux de lumière du technicien, ont fait de ce spectacle, un moment inoubliable.

Organisé avec le soutien financier et logistique de la Municipalité de Sore, ce concert était une première pour notre association dont l'activité principale est centrée sur la généalogie et l'histoire locale. Un véritable challenge et un réel succès dont les organisateurs, très investis et mobilisés, se félicitent. Une expérience à renouveler sans doute ! Régine Martin, présidente.

Tél. : 06 86 40 08 65. Mail : adprscore@orange.fr



ÉTAT CIVIL 2024

Naissances

Gianni **Darcam**
Dani, Anthony, Guy **Abreu Da Silva**
Tommy, Théo, Luis **Abreu Da Silva**
Inaya, Lili-Rose, Gabriella **Lamothe**
Marcel, Jean-Claude, Michel **Souc**
Olivia, Rebeca **Radoi**
Rose, Catherine, Joëlle **Laurent**
Lila, Anne, Julie **Joniaux**

Mariages

Frédéric **Escos**, Bernadette, Noëlle **Gilles**
Régis, Yves **Vandenbilcke**, Mélissa, Jennifer, Julie **Sylva**
Alexis, Paul, Louis **Cazaumartin**, Lucile **Sizur**
David-André **Felard**, Natacha, Aude **Lacour**
David **Paumé**, Marie-Céline **Moncot**

Décès

Emilie, Marie-Rose, Rolande **Bond**, épouse **Larrue**, avenue du Général de Gaulle
Max **Roumégoux**, rue de la Coopérative
Wilson, Inel **Hoarau**, route de la Bourgade
Jean, Henri **Pomade**, avenue de Verdun
Henri, Albert, Victor **Plagne**, EHPAD
Gisèle **Michelot**, veuve **Baboulene**, EHPAD
Michel **Bachelet**, EHPAD
Raymonde, Marthe **Lazorthes-Pedauga**, veuve Hernandez **De La Mano**, EHPAD
Reine **Dubourg**, veuve **Gauville**, EHPAD
Claude **Harribey**, EHPAD
Annie, Marguerite **Forment**, épouse **Viard**, route d'Argelouse
Guy, Raymond **Barreau**, rue de la Gare
Eric, Robert **Colin**, rue Victor Callen
Eliane, Renée, Charlotte **Tendre**, veuve **Bordus**, EHPAD
Pierrette **Garcia**, veuve **Lassalle**, EHPAD
Maurice, Armand, Eugène **Lelièvre**, rue Emile Combes
Gilles **Lopes**, EHPAD
Rose, Marie **Jaubert**, veuve **Larribaud**, EHPAD
Simone **Duha**, veuve **Martin**, EHPAD
Nélia, Maria **De Freitas Pereira Fernandes**, épouse **Fernandes**, rue de la Gare
Jean-Marie, Yves, Frérot **Ducamin**, rue Broustra
Nicole **Puges**, EHPAD
Simone **Ipaz**, veuve **Viacroze**, EHPAD
Rémy, Jean-Michel **Rouet**, rue Broustra
Roger, René **Leroy**, EHPAD
José **Martins**, EHPAD
Bernard **Saint-Espès**, EHPAD
Reine Gilles, veuve **Laoué**, EHPAD
Isabelle **Barbeau**, veuve **Gourgues**, EHPAD
Marcel, Michel, Camille **Margotteau**, chemin de la Courgeyre
Bernard, Joseph **Wesol**, route de la Bourgade
Gilles, Daniel, Louis **Dambon**, chemin de Pinot
Jacques, Denis **Labat**, EHPAD
Bernard, Michel **Delmont**, EHPAD
Xavier, Etienne **Rameau**, rue Broustra



MAIRIE DE SORE

339 rue Broustra - 40430 SORE

Tél : 05 58 07 60 06

Fax : 05 58 07 64 72

mairie@sore.fr

www.sore.fr

IntraMuros

Responsable de la publication : Mairie de Sore
Conception et impression : Copytel Mont-de-Marsan

